

Etudier, vivre, travailler: le profil socio-économique des étudiantes et étudiants de la HES-SO en 2024

Données : Enquête nationale sur la Situation sociale et économique des étudiants, OFS, 2024.

Rapport rédigé par : Laurent Dutoit, Elisabeth Guélat-Bigler et Jenna Rais

HES-SO | Haute école spécialisée de Suisse occidentale | Fachhochschule Westschweiz



Table des matières

Abréviations.....	3
Avant-propos	4
Résumé	5
1. Introduction.....	6
1.1 Buts du rapport.....	6
1.2 Partenariat HES-SO/OFS.....	6
1.3 Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement	6
1.4 Population estudiantine HES-SO 2024 : données de base.....	7
2. Population estudiantine et formation.....	8
2.1 Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents	8
2.2 Motivation du choix de la formation	9
2.3 Motivation du choix de l'établissement de formation.....	14
2.4 Mobilité.....	16
2.5 Conditions d'études et de logement, santé, vie sociale, situation financière	18
2.6 Raison d'abandon des études	28
3. La situation socio-économique des étudiantes et étudiants	29
3.1 Activités rémunérées pendant les études	29
3.2 Ressources, bourses et prêts	36
3.3 Charges de travail, études et activités professionnelles.....	39
3.4 Conséquences de la prise en charge des enfants	42
3.5 Santé, handicap et soutien	42
3.6 Fréquence et évaluation des contacts sociaux	45
3.7 Discrimination.....	47
4. Conclusion.....	49
Références	50





Abréviations

HEU	Haute école universitaire
HES	Haute école spécialisée
HEP	Haute école pédagogique
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
OFS	Office fédéral de la statistique
SSEE	Situation sociale et économique des étudiants
SEMP	Swiss European Mobility Program
Région ARC	Région de l'Arc jurassien regroupant les cantons du Jura, de Neuchâtel et la partie francophone du canton de Berne



L'étude sur la situation sociale et économique de population étudiante de la HES-SO (étude SSEE) est réalisée tous les quatre ans, dans le cadre d'un partenariat avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier mène l'enquête nationale, tandis que la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) augmente l'échantillon des personnes sondées.

Cette étude reflète une conviction forte à la HES-SO. Connaître et comprendre les parcours, les choix et les conditions dans lesquelles les étudiantes et les étudiants évoluent est essentiel pour assurer la qualité de notre mission. C'est même une condition indispensable de la formation supérieure proposée par les filières de la HES-SO, résolument ancrées dans la pratique et dans les réalités socio-économiques des terrains.

L'étude s'adresse à l'ensemble de la communauté HES-SO : directions, responsables de domaines, responsables de filières, collaboratrices et collaborateurs, personnes aux études ainsi qu'à nos partenaires externes. Toutes et tous y trouveront des éléments utiles pour mieux saisir le profil socio-économique de la population estudiantine de la HES-SO. Outre la connaissance de base du public étudiant à la HES-SO, les analyses sont également pertinentes pour identifier nos priorités d'action. En ce sens, l'étude SSEE est une contribution importante à l'élaboration de la stratégie commune de la HES-SO. Enfin, la fréquence quadriennale et la grande régularité des questions adressées sont des garants de la représentativité des données collectées et de la robustesse des analyses.

En mettant en lumière la diversité des profils et, partant, des besoins socio-économiques, l'étude SSEE constitue une base solide pour toutes celles et tous ceux qui partagent l'envie d'améliorer au quotidien les prestations aux personnes qui étudient à la HES-SO.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



René Graf, Vice-Rector Enseignement



Geneviève Le Fort, Vice-Rectrice Qualité & Responsabilité sociale



Résumé

Le rapport détaille les résultats pour les étudiantes et les étudiants de la HES-SO qui ont participé à l'enquête 2024 de l'OFS sur la « Situation sociale et économique des étudiants ». **Concernant le choix des études**, l'analyse montre qu'en 2024, 40 % des personnes sondées de la HES-SO ont au moins un parent diplômé d'une haute école, une part en légère hausse par rapport aux précédentes enquêtes. 14 % proviennent de familles sans formation post-obligatoire, une proportion qui monte à 17 % parmi la population étudiante en emploi ou à temps partiel. Ces données confirment le rôle d'**ascenseur social** joué par la HES-SO, et l'importance d'offrir des modalités de cursus différenciées pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur. Les motivations du choix de la branche d'études sont dominées par la **passion pour la branche**, critère le mieux noté par les personnes sondées, tous domaines confondus.

Les critères de choix **de l'établissement de formation** évoluent peu en 2024 par rapport aux enquêtes précédentes. La **réputation** de la haute école et de la filière restent centrales dans les domaines artistiques. Le critère financier gagne en importance. **46 %** des personnes répondantes attribuent une note élevée au critère « seul établissement offrant l'orientation souhaitée », illustrant la différenciation croissante au sein de filières largement multi-sites.

La mobilité est jugée **utile par 95 %** des personnes sondées, mais plusieurs freins persistent. Les taux d'accès à l'information varient fortement : seuls **40 %** des personnes sondées et issues du domaine Travail social estiment être bien renseignées. **37 %** ont rencontré des difficultés de logement durant leur séjour. Les principaux obstacles à la mobilité sont : **surcoût financier** (47 % des personnes sondées), particulièrement dans les domaines Santé, Travail social et Design et Arts visuels ; **incompatibilité avec une activité rémunérée**, fréquemment mentionnée dans les domaines Économie & Services et Travail social. Pour près de 20% des personnes sondées, les **contraintes liées aux programmes d'études** constituent un obstacle à la mobilité. Et dans certains domaines subsistent également des appréhensions personnelles (langues, organisation familiale, crainte de sortir de sa zone de confort). Bien que des bourses pour la mobilité existent, **71 %** des personnes sondées ont recouru à des **fonds familiaux ou personnels**, ce qui montre que la dimension financière demeure un frein majeur.

Les étudiantes et étudiants sont globalement satisfaits de leurs **conditions d'études** à la HES-SO, sauf pour la **situation financière**. La satisfaction diminue avec l'âge ; elle est plus élevée chez les étudiant-es étranger-es qui ont suivi une scolarité obligatoire à l'étranger. L'état de santé perçu est en baisse (67 % de satisfaction en 2024 contre 79 % en 2020). La vie sociale reste globalement positive (69 % des personnes sondées). Parmi les motivations d'abandon des études, les plus mentionnées sont le **doute sur le sens des études**, l'**échec aux examens** et la **surcharge**. Le taux d'étudiantes et d'étudiants à plein temps exerçant une **activité rémunérée** diminue progressivement (63 % en 2024). Toutefois, la proportion de celles et ceux travaillant à plus de 80 % augmente dans plusieurs domaines, alors même que les études à plein temps équivalent déjà à un 100 %. Les personnes aux études suisses travaillent légèrement plus et à des taux plus élevés que celles de nationalités étrangères. Les raisons principales de ne pas travailler sont la **charge d'études** (72 %) et l'absence de nécessité financière. Dans le domaine Musique et Arts de la scène, l'absence d'autorisation de travail pour la pratique de l'activité rémunérée est fréquente.

Les ressources financières moyennes dont disposent les personnes sondées atteignent **CHF 2'600.-** par mois, avec de fortes variations selon les domaines. Les parents restent la source majoritaire de revenus (dans 49 % des cas), sauf dans le domaine Travail social, où les revenus propres dominent. En matière de **précarité**, 28 % des personnes sondées disent ne pas pouvoir partir en vacances pour raisons financières. 51 % ne peuvent faire face à une dépense imprévue de CHF 2'500.-. 9,4 % ont contracté une dette, c'est le plus souvent le cas des personnes aux études étrangères ou de plus de 25 ans. La **charge totale** hebdomadaire moyenne atteint 44,9 heures et si on y ajoute les activités familiales et bénévoles, on atteint même 51,64 heures. Enfin, 5 % des personnes sondées ont vécu une discrimination liée à leur nationalité (principalement provenant de pairs au sein de la même haute école).



1. Introduction

1.1 Buts du rapport

Depuis 2011, la HES-SO réalise une analyse sectorielle des résultats de l'enquête quadriennale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la « situation sociale et économique des étudiant »¹. Le présent rapport est le cinquième à délivrer des analyses détaillées sur la perception que les étudiantes et étudiants ont de la HES-SO, leur motivation et satisfaction par rapport à leurs études et à leur situation sociale. Les principaux thèmes abordés sont :

- Motivations quant aux études
- Mobilité
- Situation financière
- Charge de travail et situation familiale
- Santé, handicap et soutien

Ce rapport est destiné à l'ensemble de la communauté de la HES-SO et, en particulier, au Rectorat et aux directions des hautes écoles de la HES-SO.

1.2 Partenariat HES-SO/OFS

Tous les quatre ans depuis 2005, l'OFS publie les résultats de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants du degré supérieur en Suisse². L'enquête OFS est réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon de la population étudiante. Depuis 2011, la HES-SO conclut un partenariat avec l'OFS pour augmenter la taille de son échantillon, afin de disposer de résultats pertinents pour son propre périmètre, en particulier la répartition selon les domaines HES-SO.

Comme pour les années précédentes, l'OFS a pris en charge la préparation et la traduction du questionnaire, son développement informatique, la préparation de l'échantillon, l'envoi des invitations à l'enquête et les rappels, le nettoyage et la plausibilisation des résultats ainsi que la préparation d'une base de données. Sauf indication contraire, toutes les analyses présentées ci-après se fondent sur cette base vérifiée par l'OFS. Celle-ci ne peut, pour des raisons contractuelles, être transmise à des tiers.

Les analyses délivrées dans le présent rapport se réfèrent à celles réalisées par l'OFS sur l'entier de l'échantillon, et mises à disposition par le biais du rapport principal publié fin 2025 (Fischer 2025).

1.3 Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement

Sauf mention spécifique dans le corps du texte, la méthodologie d'enquête et le questionnaire sont similaires aux précédentes enquêtes. Le périmètre de l'enquête (cadre de sondage) a été constitué par l'ensemble des étudiantes et étudiants immatriculés dans une haute école suisse pour accomplir un bachelor ou un master. Un échantillon stratifié par haute école et par domaine d'études a été tiré au sort par l'OFS. L'enquête a été menée au semestre de printemps 2024 au moyen d'un questionnaire en ligne. L'échantillon OFS consistait en une population de 44'465 personnes, dont 28'800 ont répondu. Le taux de réponses net au niveau national se monte à 67 %.

S'agissant de la HES-SO, 4'944 personnes faisaient partie de l'échantillon OFS. 114 avaient déjà terminé leurs études au moment de l'enquête. 3'186 étudiantes et étudiants ont complété le

* Tous les liens internet ont été mis à jour le 07.04.2026.

¹ Voir section Références : HES-SO 2011 (rapport HES-SO sur données de l'enquête OFS de 2009), Guélat Bigler 2015 (enquête OFS de 2013), Breschi 2018 (enquête OFS de 2016), et Dutoit 2022 (enquête OFS de 2020). Voir aussi :

<https://www.hes-so.ch/la-hes-so/a-propos/la-hes-so-en-chiffres#c36646>

² Fiche signalétique de l'enquête : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/enquetes/sssee.assetdetail.35507828.html>; résultats disponibles ici :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html>.



questionnaire au moins partiellement, ce qui correspond à un taux de réponses net de 66 %. Ce taux de réponses peut être considéré comme bon³ et permet l'analyse des informations obtenues en les présentant selon les domaines internes à la HES-SO (soit : domaines : Arts visuels ; Economie et Services ; Ingénierie et Architecture ; Musique et Arts de la scène ; Santé ; Travail social) ; seul le domaine Interdisciplinaire, qui ne regroupe qu'une seule filière d'étude, n'a pas été intégré.

1.4 Population étudiante HES-SO 2024 : données de base

L'enquête 2024 sur la « situation sociale et économique des étudiant » s'applique aux personnes immatriculées au semestre d'automne 2023 dans une filière bachelor ou master à la HES-SO et dans les autres hautes écoles suisses. Avant de débiter les analyses, voici quelques informations relatives aux données sociodémographiques des personnes concernées :

	HES-SO		HES		HEP		HEU		Total HE	
	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023
Genre (en %)										
Hommes	47	47	52	50	27	29	48	48	47	47
Femmes	53	53	48	50	73	71	52	52	53	53
Âge (en %)										
Jusqu'à 20 ans	5	6	2	3	3	3	10	10	7	7
21-25 ans	65	64	54	52	43	40	58	58	55	54
26-30 ans	22	21	30	30	23	24	23	23	25	25
31-35 ans	5	5	8	9	11	13	4	4	6	7
Plus de 35 ans	3	5	6	7	20	21	4	5	6	7
Situation familiale (en %)										
Avec enfants	4	4	5	6	17	19	4	4	5	6
Sans enfant	96	96	95	94	83	81	96	96	95	94

Figure 1 : Données démographiques, en %

En 2023, la part des personnes aux études ayant des enfants reste très réduite à la HES-SO (4 %) ainsi qu'en moyenne en Suisse (6 %). En comparaison internationale, la Suisse a le taux plus bas d'Europe, la moyenne européenne étant à 12 % (Gwosc 2024). Les pays scandinaves, à l'exemple de la Finlande (21 %), et du nord de l'Europe (Lituanie, Islande) affichent des taux nettement plus élevés.

³ Bien qu'il se situe en nette baisse par rapport à l'enquête de 2020 (74%), ce taux de réponses net de 66% se situe dans la moyenne par rapport à l'enquête de 2016 (67%).



2. Population étudiante et formation

2.1 Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents

Vue d'ensemble

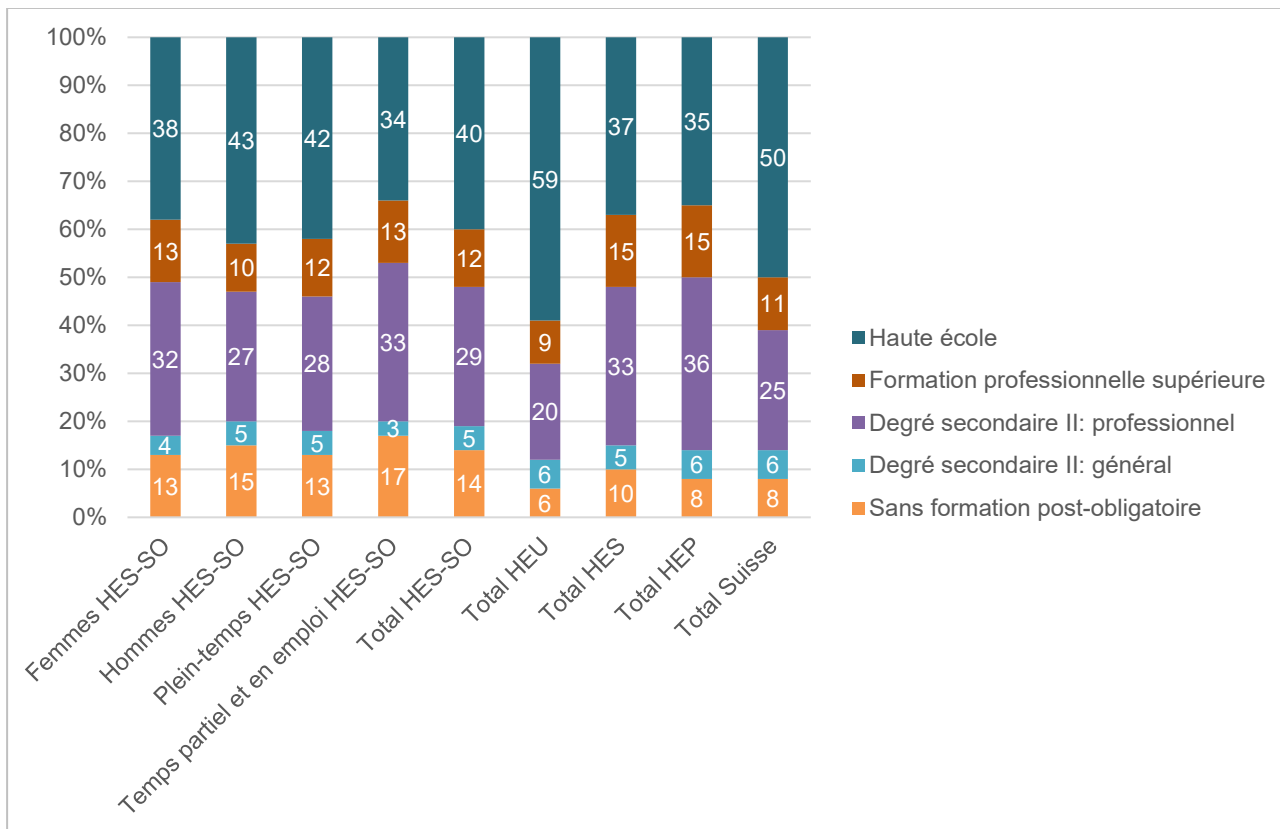


Figure 2 : Plus haut niveau de formation des parents par genre, mode d'enseignement et type de HE (en %)

TP = temps partiel ; EE = en emploi ; PT = plein temps

Remarque : niveau de formation atteint par au moins l'un des parents

A la HES-SO, 40 % des personnes sondées ont au moins un des deux parents titulaires d'un diplôme d'une haute école (voir figure 2). Ce taux est en hausse par rapport à 2013 (34 %), 2016 (36 %) et 2020 (31 %). Il est légèrement supérieur à la moyenne des HES (37 %). Au niveau suisse, tous types de haute école confondus, le taux est en augmentation continue (43 % en 2016, 47 % en 2020 et 50 % en 2024). Comme le relève l'OFS dans son rapport principal⁴, la part de personnes aux études dont au moins un des deux parents a un niveau de formation "haute école" est de 59% en haute école universitaire (HEU) en 2024 (56% en 2020), tandis qu'il s'élève à 37% en HES en 2024 (36% en 2020). Cette surreprésentation (HEU) respectivement sous-représentation (HES) des étudiantes et étudiants dont au moins l'un des deux parents a un niveau de formation «haute école» est une caractéristique durable de l'origine sociale des personnes aux études inscrites dans une haute école suisse.

En Suisse, la part de la population étudiante inscrite dans une haute école dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire est de 8% en 2024. Il n'y a donc pas de grandes différences entre le type de hautes écoles en 2024. En revanche, au niveau de la HES-SO, la part de la population étudiante dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire est de 14 % (17 % en 2020 et 13 % en 2016), ce qui est relativement élevé par rapport à la moyenne suisse. Pour la population étudiante en emploi et à temps partiel, ce taux augmente même à 17 %. Ceci confirme une fois

⁴ Fischer 2025, figure [gr-f-15.02.05.21](#).

de plus le rôle d'ascenseur social que joue la HES-SO avec, entre autres, la possibilité de suivre des cursus en emploi.

Répartition par domaine

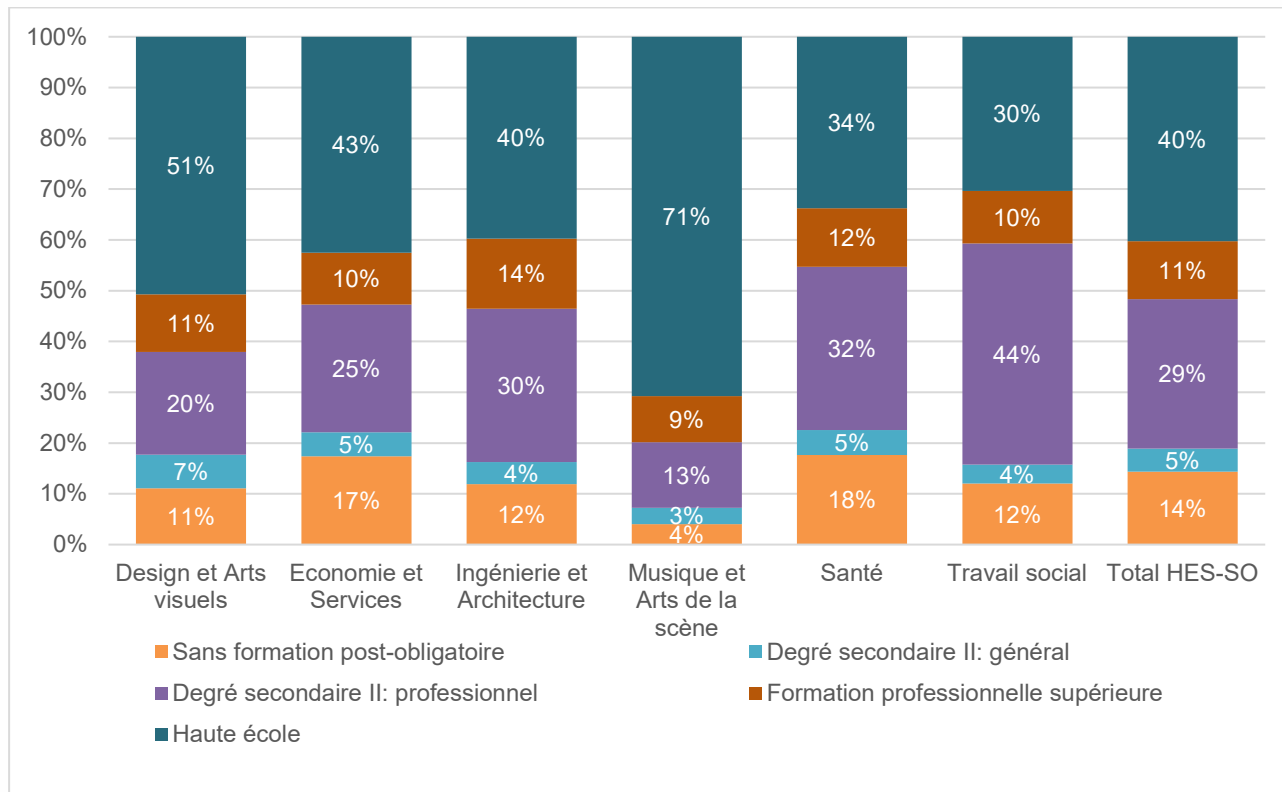


Figure 3 : Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-es HES-SO, par domaine (en %)

Sur la figure 3, on peut voir qu'il existe des disparités importantes entre les domaines. Le taux des personnes aux études qui ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école a augmenté par rapport à 2020 pour tous les domaines. Le domaine qui reste celui avec la plus forte proportion avec un des deux parents titulaire d'un titre d'une haute école (Musique et Arts de la scène) a connu une forte augmentation, passant de 55 % en 2016 puis à 59 % en 2020 ; il a atteint 71 % en 2024.

Ces disparités sont multifactorielles. Un élément qui peut être mis en avant est la relation entre les titres d'accès et le niveau de formation des parents, partant de l'hypothèse que les titulaires de maturité gymnasiale proviennent le plus souvent de milieux où l'un des deux parents a fait des études supérieures. Ainsi, dans les domaines artistiques, une majorité d'étudiantes et d'étudiants accèdent avec une maturité gymnasiale ou un titre étranger jugé équivalent. Comme le signale l'OFS (Fischer 2025), le système de formation helvétique se caractérise par une importante sélectivité sociale en amont des hautes écoles, « l'obtention du certificat de maturité étant fortement corrélée au niveau socio-économique des parents ».

2.2 Motivation du choix de la formation

Par rapport aux enquêtes précédentes, les possibilités de réponses à la question relative aux éléments qui ont influencé le choix de la formation ont été légèrement modifiées. Le critère « par intérêt pour le domaine d'études » a ainsi été remplacé par « parce que je suis passionné-e par cette branche d'études ». D'autres éléments en lien avec la protection de l'environnement ainsi que la conciliation vie privée et vie professionnelle ont été ajoutés. La présentation des résultats diffère donc légèrement de celle des rapports précédents. Une analyse longitudinale reste toutefois pertinente.

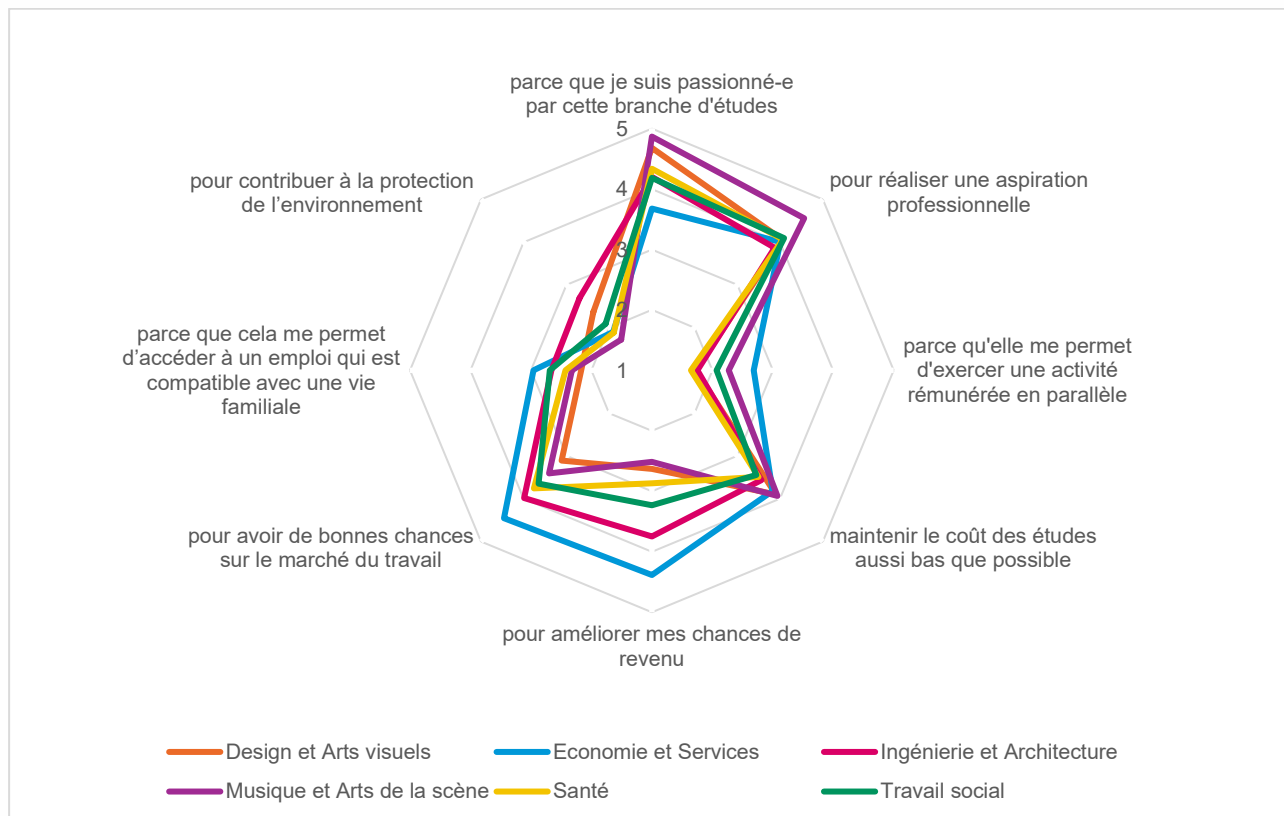


Figure 4 : Motivation des étudiant·es au sujet de leur choix de formation en 2024 : résultats par domaine d'études. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

La comparaison des résultats des enquêtes 2016, 2020 et 2024 par domaine est présentée dans la figure 5 ci-dessous.



Figure 5 : Motivation des étudiant-es pour le choix de la filière d'études, comparaison 2016-2020-2024, par domaine.
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

On constate que le critère « parce que je suis passionné-e par cette branche d'études » obtient des résultats quelque peu différents de la formulation « par intérêt pour le domaine d'études » qui était utilisée dans les précédentes enquêtes. Pour le domaine Musique et Arts de la scène, la pondération du critère avec le nouveau libellé passe à 4.9/5 (contre 4.8/5 et 4.7/5 respectivement lors des enquêtes 2020 et 2016 avec l'ancien libellé). Pour les autres domaines, on remarque une baisse assez marquée, sauf pour le domaine Design et Arts visuels, qui est stable. Tout domaine confondu,



ce critère de la « passion » reste celui auquel les étudiantes et les étudiants donnent la valeur la plus élevée, suivi de la « réalisation d'une aspiration professionnelle » et de « pour avoir de bonnes chances sur le marché du travail », comme lors des précédentes enquêtes.

Les nouveaux éléments en lien avec la protection de l'environnement et la conciliation vie privée et vie professionnelle ont eu peu d'influence sur le choix de la formation, comparés aux autres critères.

Comme lors des précédentes enquêtes, la population estudiantine du domaine Ingénierie et Architecture et celle du domaine Economie et Services se montrent plus sensibles aux perspectives de carrière, en donnant de l'importance à la possibilité d'avoir de bonnes chances sur le marché du travail et à l'amélioration des chances de revenu.

Le critère concernant les coûts de formation « les maintenir aussi bas que possible », qui avait augmenté pour tous les domaines lors de l'enquête 2020, diminue en 2024 pour tous les domaines, sauf pour le domaine Santé.

Répartition selon le genre

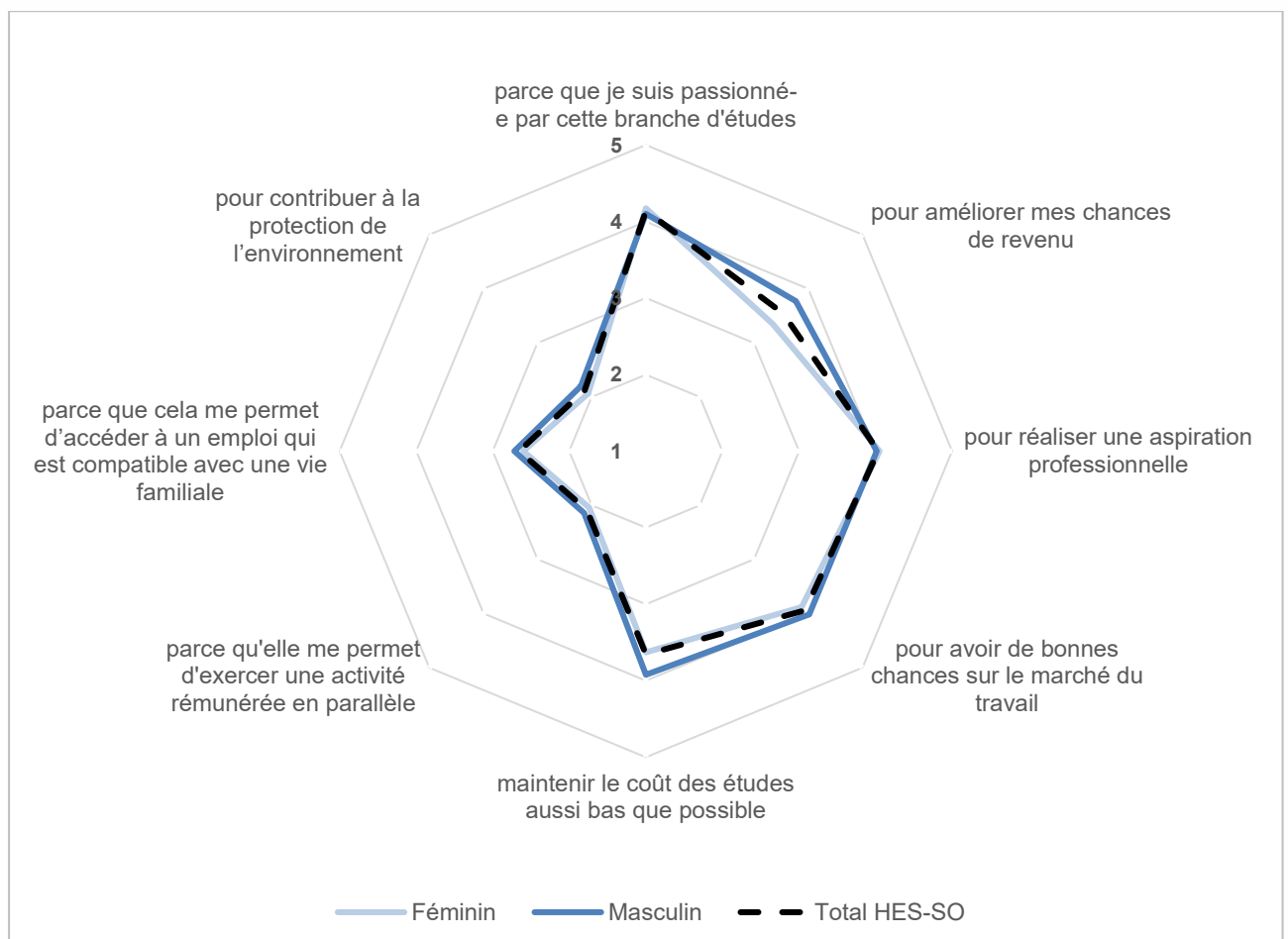


Figure 6 : Motivation des étudiant·es pour le choix de la formation par genre en 2024.
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

En 2024, les hommes sont légèrement plus sensibles que les femmes aux critères financiers « pour améliorer mes chances de revenus » et « maintenir le coût des études aussi bas que possible » alors que les femmes sont légèrement plus sensibles que les hommes aux critères « passion pour le domaine d'études » et « réalisation d'une aspiration professionnelle » (voir figure 6). Les différences en fonction du genre sont toutefois très faibles. De plus, les résultats sont très stables par rapport à la dernière enquête.





De même, il y a peu de différences entre les réponses des personnes de niveau bachelor et master. On remarque que les personnes de niveau master ont un peu plus fréquemment cité les critères « passion pour la branche d'études » et « réalisation d'une aspiration professionnelle » que les personnes de niveau bachelor. Globalement, la « passion pour la branche d'études » est le critère qui obtient la meilleure note, tout domaine, genre ou niveau d'études confondus.

Personne ou expériences qui ont influencé positivement le choix de la formation

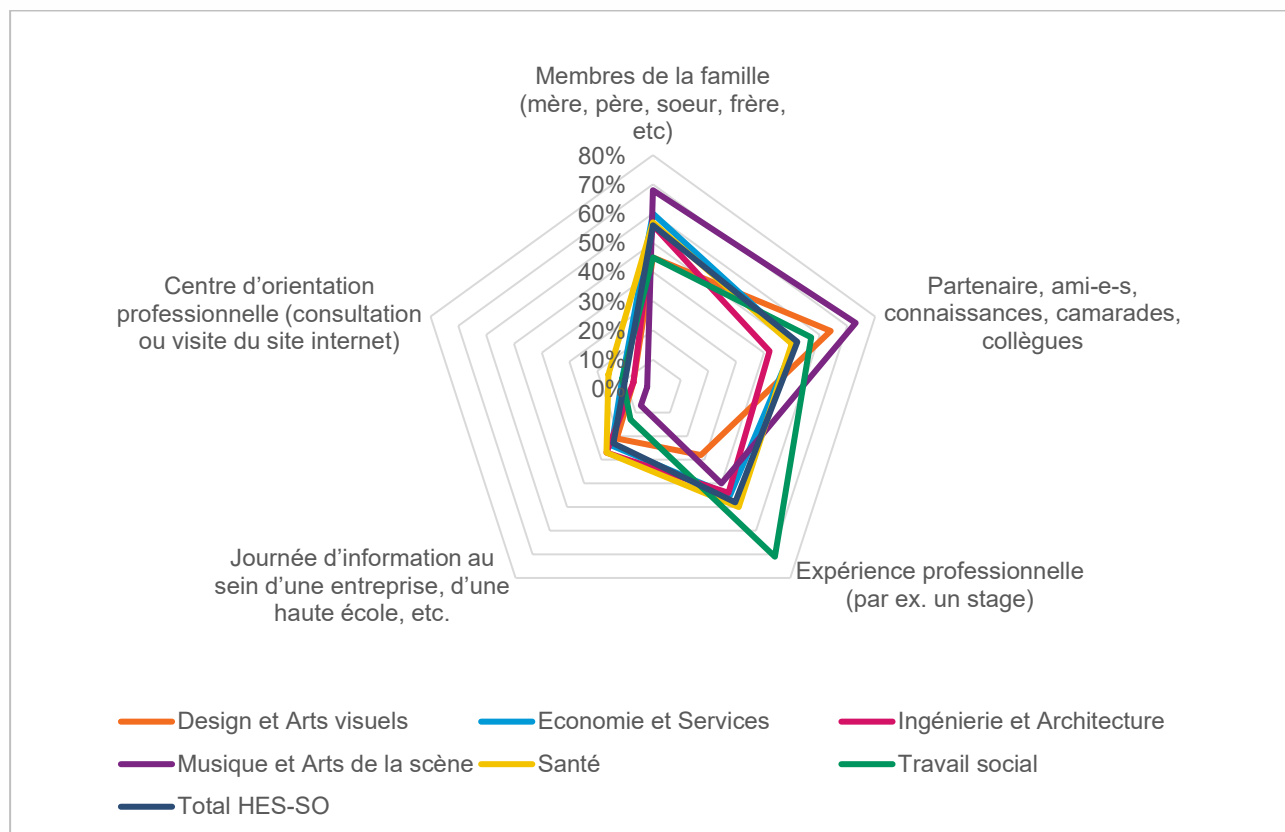


Figure 7 : Personnes ou expériences qui ont influencées de manière positive le choix de la branche d'étude - % de réponses positives

Pour la première fois, l'enquête 2024 s'est intéressé aux personnes ou expériences qui ont influencé le choix de la formation. Parmi les critères le plus souvent mentionnés par les personnes répondantes figurent les membres de la famille, la ou le partenaire, les amies et amis ou les connaissances, ainsi que l'expérience professionnelle (stage,...). L'expérience professionnelle a eu des influences très diverses selon les domaines. Si elle a influencé positivement 71 % des personnes sondées du domaine Travail social, seules 28 % du domaine Design et Arts visuels ont mentionné cette réponse. Les journées d'information en entreprise ou en haute école ont eu une influence positive pour environ 25 % des personnes sondées, sauf pour les domaines Travail social (13 %) et Musique et Arts de la scène (7 %). Ce critère est également un peu plus important au niveau du bachelor que du master. Les personnes répondantes de niveau master ont, quant à elles, été davantage influencées que celles de niveau bachelor par l'expérience professionnelle, par les enseignantes et enseignants et par l'expérience scolaire. Il est probable que s'agissant de ces deux derniers critères, l'expérience de la formation bachelor ait pu jouer un rôle dans leur réponse. Les centres d'orientation professionnelle, que ce soit par une consultation ou une visite sur le site, ont eu peu d'influence sur le choix de la formation (au maximum 16 % pour le domaine Santé). Il n'y a pas de différences significatives par genre.





2.3 Motivation du choix de l'établissement de formation

Cette dimension repose dans l'enquête OFS sur un total de neuf critères. Afin de pouvoir comparer les résultats HES-SO de l'enquête sous revue avec ceux des années précédentes, seuls six critères ont été retenus pour l'analyse. Rappelons que trois d'entre eux résultent d'une appréciation subjective liée à la réputation de la formation: réputation de la haute école, réputation de la branche d'études dans la haute école et qualité de l'encadrement dans l'établissement. Tandis que les trois autres sont de nature plus objectives, car liés à la situation personnelle des personnes aux études: langue d'enseignement, proximité avec le domicile, et situation financière de l'étudiante ou de l'étudiant.

Vue d'ensemble

On constate que les critères sélectionnés obtiennent des notes moyennes (< 4 sur un maximum de 5). De plus, un biais induit par la compréhension du terme « établissement de formation » n'est pas à exclure. Il est probable que certaines personnes répondantes identifient l'établissement de formation à la notion d'« école-site » et non pas à la HES-SO dans son ensemble.

D'une manière générale, les chiffres sont assez similaires à l'enquête précédente. Marginalement, un critère qui a pris un peu plus d'importance en comparaison avec 2020 est celui sur la situation financière, qui semble davantage être pris en compte pour faire le choix d'une haute école plutôt que d'une autre. Dans les chiffres qui sont analysés plus bas dans ce rapport, il conviendra aussi d'observer si nous pouvons lier ceci avec un niveau d'endettement plus important. En effet, on peut penser que les services à la population estudiantine prennent un peu d'importance, notamment sur la manière de prendre en compte la situation économique de cette dernière.



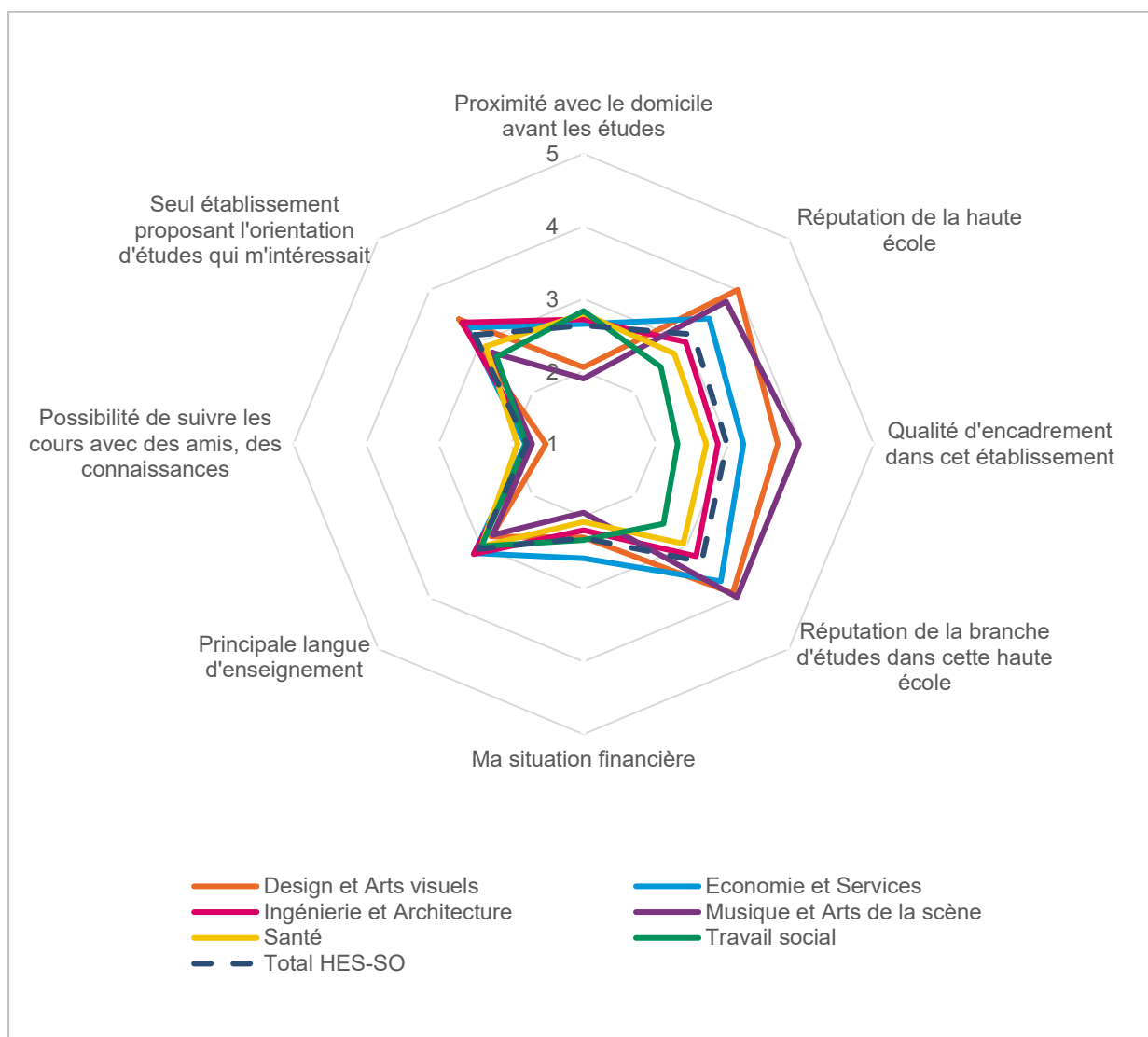


Figure 8 : Choix établissement formation selon le domaine d'études
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

Pour le domaine Design et Arts visuels et le domaine Musique et Arts de la scène, les critères liés à la réputation de l'école, de la branche d'études dans l'école et à la qualité d'encadrement sont plus importants que les autres (figure 8). Cette tendance est consistante avec les années précédentes. On peut néanmoins observer une légère baisse dans le domaine Musique et Arts de la scène. La baisse est très légère, mais néanmoins intéressante à relever, alors que le choix de la haute école dans ce domaine est fortement liée à sa réputation et surtout aux enseignantes et enseignants présents dans la haute école.

Par ailleurs, même si le critère financier prend de l'importance, la situation financière des personnes aux études est considérée comme peu pertinente pour le choix de l'établissement par 78 % des répondantes et répondants (note de 1 à 3 sur l'échelle de 1 à 5 – 85 % en 2020), tous domaines confondus. Donc, même si ce critère n'est pas déterminant, on observe, à l'instar de notre remarque préliminaire, que ce dernier critère gagne en importance avec 7 points de différence avec la précédente enquête.

Pour les domaines Santé et Travail social, les observations précédentes sont moins déterminantes que les années précédentes et ne se distinguent que peu des autres domaines. A titre d'exemple, la proximité avec le domicile avant les études et la langue d'enseignement sont notés de la même



manière dans les domaines Santé, Travail social, Ingénierie et Architecture et Economie et Services. Pour ces deux derniers domaines, le critère de la situation financière ressort en 2024 plus fortement qu'en 2020.

Un élément particulier concerne le critère « seul établissement proposant l'orientation d'études qui m'intéressait » : comme dans les enquêtes précédentes, 46 % des étudiantes et étudiants mentionnent ce critère avec une note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5. La plus forte proportion reste dans les domaines Ingénierie et Architecture (54 %) ainsi que Design et Arts visuels (54 %). Attendu que la HES-SO offre des filières multi-sites, ces réponses peuvent paraître étonnantes. Toutefois, on doit considérer que ce critère prend un peu plus d'importance, ce qui semble confirmer le démarquage des hautes écoles au sein d'un même domaine. C'est notamment le cas pour le domaine Design et Arts visuels, qui offre essentiellement des filières multi-sites, mais avec des spécialisations et des identités distinctes.

Enfin, comme les années précédentes, le critère de la proximité avec le lieu de l'activité rémunérée affecte peu le choix de la formation, tout comme le fait de suivre des cours avec des personnes amies ou des connaissances. Ces chiffres demeurent les plus bas dans les critères de choix de la haute école, tout domaine confondu.

2.4 Mobilité

Mobilité et envie de mobilité en Suisse et à l'étranger, crédits ECTS obtenus

L'enquête OFS de 2020 a eu lieu durant une période marquée par la crise de la COVID-19. Par conséquent, une comparaison des résultats actuels avec cette précédente enquête sera ici peu représentative, même si l'OFS avait alors donné comme consigne que les personnes sondées devaient répondre en faisant abstraction de la période pandémique. Les résultats de l'enquête OFS 2024 révèlent pour la HES-SO les éléments suivants.

D'une manière générale, les personnes aux études estiment dans une large majorité - environ 90 % - avoir pu obtenir les informations nécessaires sur les possibilités de mobilité. Au niveau des soutiens disponibles, les chiffres sont assez proches, avec un point d'attention sur le domaine Travail social, où 40 % estiment avoir eu de la difficulté à obtenir des informations sur les possibilités de soutien. Ce point devrait être repris avec le domaine Travail social, en particulier la Commission internationale du domaine, afin d'évaluer ce retour.

La question du logement durant la mobilité est un peu plus sensible. Si la majorité estime avoir pu trouver sans trop de difficulté un endroit, près de 39 % disent avoir eu des difficultés. Sur ce point, il n'y a pas de différence entre les domaines.

Assez logiquement, à la différence des personnes qui n'ont pas fait une mobilité, on observe qu'une minorité des personnes qui ont fait une mobilité a eu un inconfort à quitter son environnement. 37 % de la population estudiantine du domaine Travail social estime toutefois que l'adaptation n'a pas été évidente. Ce point est corrélé avec le chapitre suivant, où l'on voit que c'est aussi dans le domaine Travail social que les personnes semblent le plus craindre de sortir de leur zone de confort.

Par contre, il y a un point de convergence entre les personnes qui ont fait respectivement n'ont pas fait de mobilité. En effet, toutes relèvent des difficultés sur le peu de places accordées aux échanges dans leur programme d'études ou dans leur haute école.. Ce point nécessiterait d'être repris avec les filières afin de prévoir des fenêtres de mobilité pouvant faciliter la prise en compte de la mobilité et motiver la population estudiantine à la pratiquer.

La question financière ressort également avec 28 % des personnes répondantes signalant ceci comme une difficulté, en particulier dans le domaine Travail social. A l'inverse, si 38 % ne voit pas de difficultés, 32 % des personnes sondées se situent entre les deux pôles.

Les autres critères sous revue n'appellent pas de remarques particulières : l'accès aux pays et aux partenaires se déroule globalement très bien, tout comme la reconnaissance des crédits ECTS. De





manière très positive, 95 % des personnes sondées estiment que le séjour de mobilité a été utile pour leurs études.

La mobilité touche à des éléments d'ordre culturel. Néanmoins, contrairement aux rapports précédents, l'analyse faite pour le présent rapport révèle peu de différences entre les étudiantes et étudiants de nationalité étrangère et celles et ceux de nationalité suisse s'agissant de l'entier des critères sous revue.

Freins à la mobilité

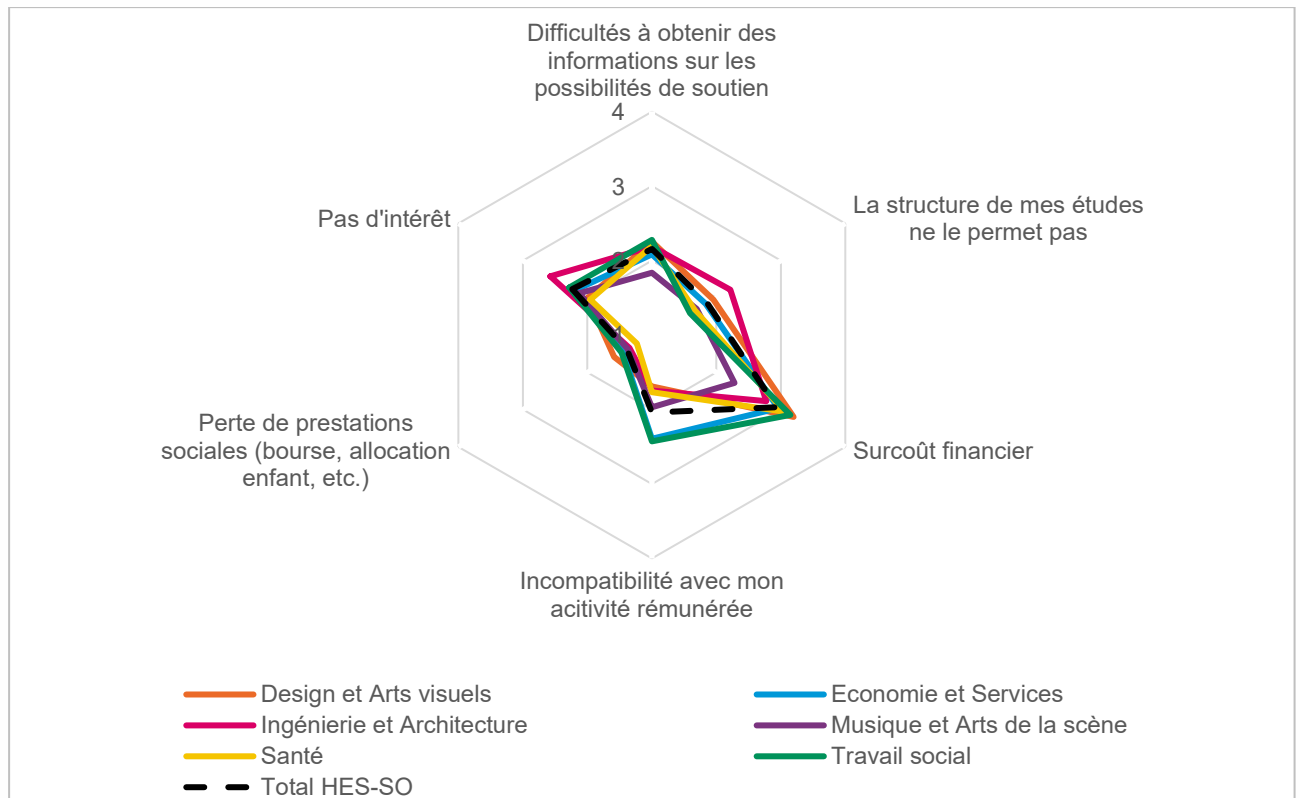


Figure 9 : Freins à la mobilité
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

Sans surprise, et à l'instar des enquêtes précédentes, le surcoût financier de la mobilité est le critère qui est le plus fréquemment cité : 41 % des personnes sondées considèrent qu'il s'agit « largement » à « très largement » du principal frein à la mobilité. On relève que cette question est spécialement sensible dans les domaines Santé, Travail social, et Design et Arts visuels (voir figure 9).

Un autre élément d'attention pour la HES-SO : près de 20 % des personnes sondées disent avoir été dans l'impossibilité de réaliser une mobilité en raison du programme d'études. Ces taux sont les plus importants dans les domaines Design et Arts visuels, Economie et Services, et Santé. Cet élément pourrait être repris dans le travail sur les plans d'études cadres (PEC), afin de ménager des fenêtres de mobilité communiquées aux étudiantes et étudiants. La question de l'enquête OFS sur les structures des études permet de corréliser cet élément, sauf pour le domaine Santé. Les freins à la mobilité peuvent donc être multiples dans ce domaine, notamment la question des stages.

Comme lors de la précédente enquête, 21 % des personnes sondées en 2024 font part d'un manque d'intérêt pour la mobilité. Deux domaines se démarquent très nettement des autres : Ingénierie et Architecture, et Travail social. Ainsi, plusieurs personnes du domaine Ingénierie et Architecture ont fait part de leur crainte envers la probabilité de voir la mobilité prolonger la durée de leurs études. Tandis que pour la population estudiantine issue du domaine Travail social, la problématique semble être davantage en lien avec la gestion de l'éloignement avec la ou le partenaire et avec les enfants.





Autre raison mise en avant comme un frein à la mobilité : son incompatibilité avec l'activité rémunérée. Il n'est pas étonnant de constater que cette raison est plus prononcée parmi la population estudiantine des domaines Economie et Services et Travail social, dans la mesure où ce sont les domaines qui comptent la proportion la plus importante de formations en emploi.

Finalement, tous domaines confondus, près d'un tiers des personnes aux études qui ne partent pas en mobilité motivent leur choix en raison d'une appréhension liée à la sortie de la zone de confort. Le domaine Travail social se distingue avec près de 40 % des personnes sondées citant ce motif. Ce dernier semble principalement lié à des questions d'ordre familial. Un autre motif invoqué par la population estudiantine du domaine Travail social réside dans l'inconfort que peut représenter l'opportunité de partir étudier dans une langue étrangère. Il est intéressant de signaler cet élément, attendu que les futures et futurs diplômés du domaine Travail social seront aussi en contact avec des populations migrantes. Bref, tant l'environnement direct que la perspective de devoir sortir de sa zone de confort peuvent constituer des freins à la mobilité.

Comme lors de l'enquête de 2020, on constate donc que les freins à la mobilité se composent avant tout d'éléments matériels et financiers, ce qui ne minore pas pour autant la question de l'intérêt. La pratique d'une activité rémunérée en dehors des études rend la création de fenêtres de mobilité plus compliquée. Et bien que la HES-SO soutienne les candidates et les candidats à la mobilité par des bourses complémentaires, il est constaté que le surcoût financier reste un problème.

Financement du dernier séjour d'études à l'étranger

Tout comme lors de l'enquête de 2020, le séjour de mobilité à l'étranger reste en 2024 essentiellement financé par des fonds privés : 71% des personnes sondées en 2024 disent avoir recouru à des fonds d'origine familiale ou personnelle. Cette part est stable depuis 2020. Environ un quart du financement est assuré par les bourses de mobilité, que cela soit par le biais du programme Swiss European Mobility Program (SEMP), de hautes écoles de la HES-SO, ou d'autres fonds publics. Ainsi, malgré les soutiens existants, la question financière est donc un enjeu majeur dans le choix de réaliser ou de renoncer à une mobilité, attendu que les bourses ne peuvent pas couvrir l'intégralité du déplacement.

Néanmoins, la place du financement privé est plus importante dans le domaine Economie et Services (80 % des personnes sondées) qu'en Ingénierie et Architecture et dans le domaine Design et Arts visuels, où la part tombe à 52 % (pour les deux domaines), voire 40 % dans le domaine Musique et Arts de la scène. Dans les domaines artistiques, il est relevé que les bourses permettent un financement entre 40% et 60 % de la mobilité estudiantine.

Toutefois, bien qu'il soit indéniable que les ressources personnelles comptent dans la réalisation d'une mobilité, il serait faux de ramener la mobilité au seul problème de son financement. Il faut en effet tenir compte des conditions sociales des personnes aux études (travail et famille), ainsi que de la promotion de la mobilité, notamment quant à la reconnaissance des périodes de mobilité dans le cursus d'études. Ce dernier point est essentiel, car il contribue à l'acceptation de l'investissement financier personnel dans la mobilité.

2.5 Conditions d'études et de logement, santé, vie sociale, situation financière

L'enquête de 2024 comporte plusieurs questions visant à évaluer le niveau de satisfaction des personnes aux études s'agissant de la formation (conditions d'études) ou des aspects connexes (logement, finances, santé, vie sociale, situation financière et vie actuelle en général).



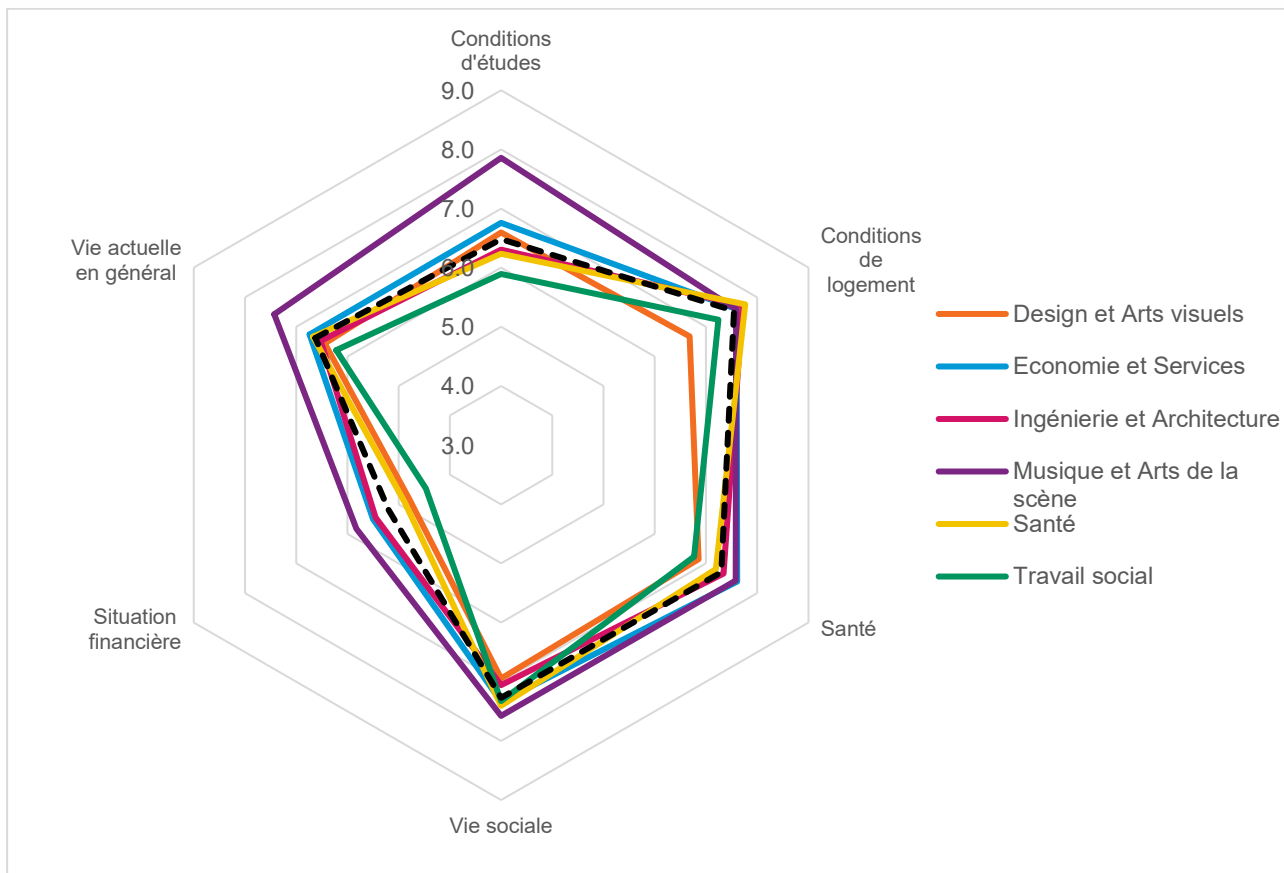


Figure 10 : Satisfaction des étudiant-es par rapport à certains aspects de leurs études et de leur vie – moyenne (enquête 2024)
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

Globalement, tout domaine confondu, la population estudiantine de la HES-SO est plutôt satisfaite des conditions de vie et d'études, à l'exception de la situation financière (figures 10).



	Conditions d'études		Conditions de logement		Santé		Vie sociale		Situation financière		Vie actuelle en général	
	2020	2024	2020	2024	2020	2024	2020	2024	2020	2024	2020	2024
Design et Arts visuels	7.2	6.6	7.3	6.7	7.2	6.9	7.4	6.9	5.7	4.8	7.2	6.4
Economie et Services	6.8	6.8	8.0	7.6	8.2	7.6	8.0	7.3	6.3	5.5	7.4	6.7
Ingénierie et Architecture	6.6	6.3	8.0	7.7	8.1	7.3	7.5	7.1	6.0	5.4	7.2	6.5
Musique et Arts de la scène	7.8	7.9	7.7	7.6	7.8	7.6	7.7	7.6	5.6	5.8	7.6	7.4
Santé	6.7	6.2	8.1	7.8	8.0	7.2	8.0	7.4	6.2	4.9	7.4	6.7
Travail social	6.4	5.9	7.4	7.2	7.7	6.8	7.7	7.3	5.2	4.5	7.0	6.2
Total HES-SO	6.8	6.5	7.9	7.5	8.0	7.3	7.8	7.3	6.0	5.2	7.3	6.6

Figure 11 : Satisfaction des étudiant-es par rapport à certains aspects de leurs études, et de leur vie – moyenne –
Comparaison 2020/2024

0 = pas du tout satisfait ; 10 = entièrement satisfait

Lors de l'enquête de 2020, tous les critères, sauf celui relatif aux conditions d'études, s'étaient améliorés par rapport à l'enquête de 2016. En 2024, c'est la satisfaction générale qui a diminué par rapport à l'enquête de 2020 (figure 11), avec une diminution plus marquée s'agissant de la santé et de la situation financière (diminution respective de 0.7 et de 0.8 points).



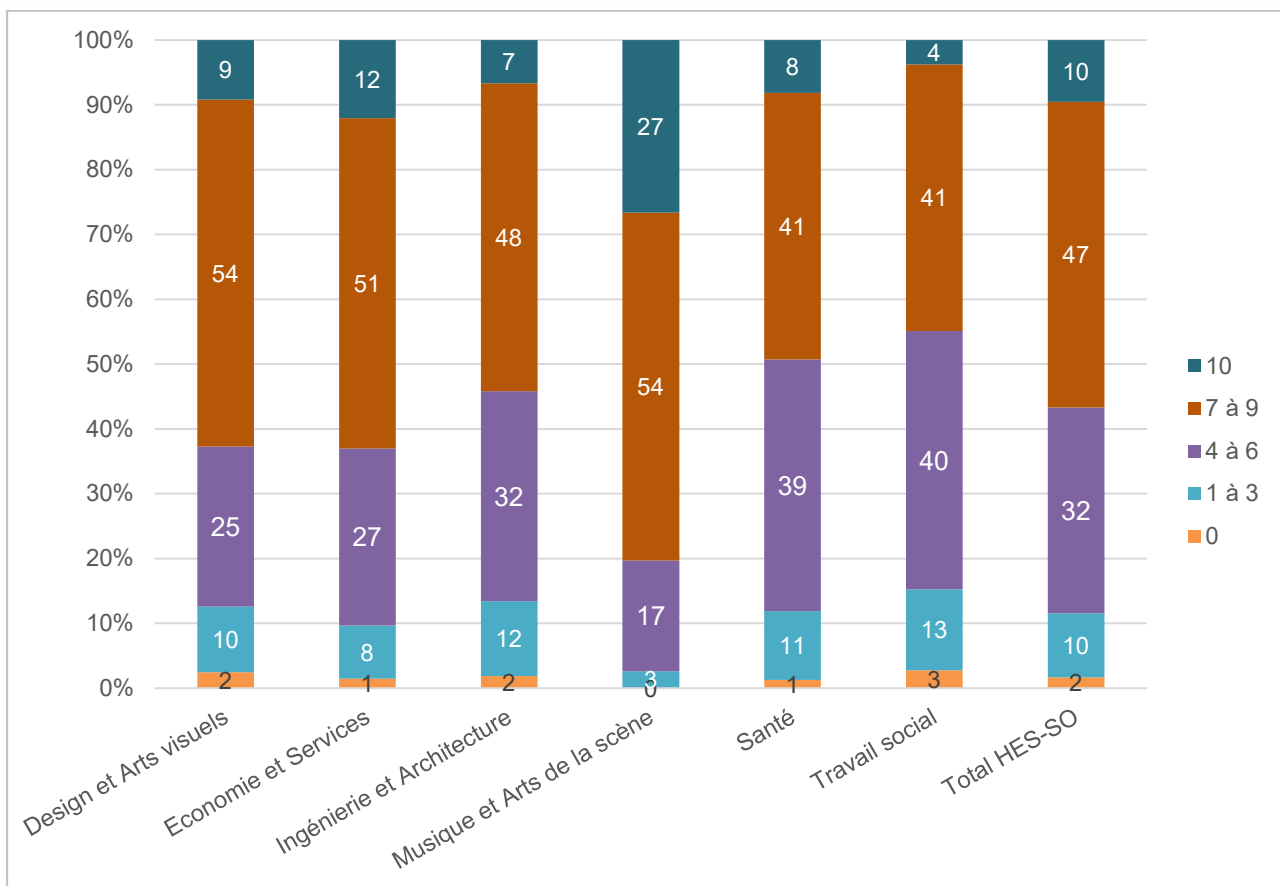


Figure 12 : Satisfaction des étudiant·es par rapport au critère « conditions d'études », en %
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

La figure 12 présente le détail par domaine pour l'enquête de 2024 s'agissant du seul critère « conditions d'études ». La population estudiantine du domaine Musique et Arts de la scène est la plus satisfaite de ses conditions d'études, avec 80 % de personnes se disant « satisfaites » à « très satisfaites » (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10), contre 76 % lors de l'enquête de 2020. Les résultats des domaines Travail social, Santé et Ingénierie et Architecture sont plus nuancés. Toutefois, la majorité des personnes de ces domaines se disent satisfaites de leurs conditions d'études.

Plus l'âge augmente, moins les personnes sondées se disent « satisfaites » à « très satisfaites » (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10) de leurs conditions d'études. Par exemple, 63 % des personnes de moins de 20 ans se disent « très satisfaites » (64 % en 2020), tandis que 53 % des personnes de plus de 35 ans se disent « très satisfaites » (61 % en 2020). A l'inverse, alors que lors de l'enquête 2020 le taux des personnes les moins satisfaites (choix 0 à 3 / 10) était plus élevé pour les 31 à 35 ans (15.5 %), lors de l'enquête 2024, c'est la tranche d'âge 26-30 ans qui est la moins satisfaite (15.3 %), suivie des 31 à 35 ans (12.7 %). Cette variation peut s'expliquer par le fait qu'il est souvent difficile de concilier études avec vie professionnelle et vie de famille.

La nationalité et le lieu de scolarisation influent également sur le résultat de ce critère de satisfaction, tout en présentant une grande continuité avec les résultats de l'enquête de 2020. En effet, avec 71 % de réponses « satisfait·es » à « très satisfait·es » (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10), les étudiant·es étranger·es ayant été scolarisé·es à l'étranger se disent davantage satisfait·es de leurs conditions d'études que les étudiantes et étudiants scolarisés en Suisse, de nationalité suisse (54 %) ou étrangère (53 %). Ce résultat est en partie corrélé au domaine d'études : beaucoup d'étudiant·es



étranger·es et ayant été scolarisé·es à l'étranger suivent une formation en Musique et Arts de la scène, un domaine où le taux de satisfaction quant aux conditions d'études est supérieur aux autres.

Logement

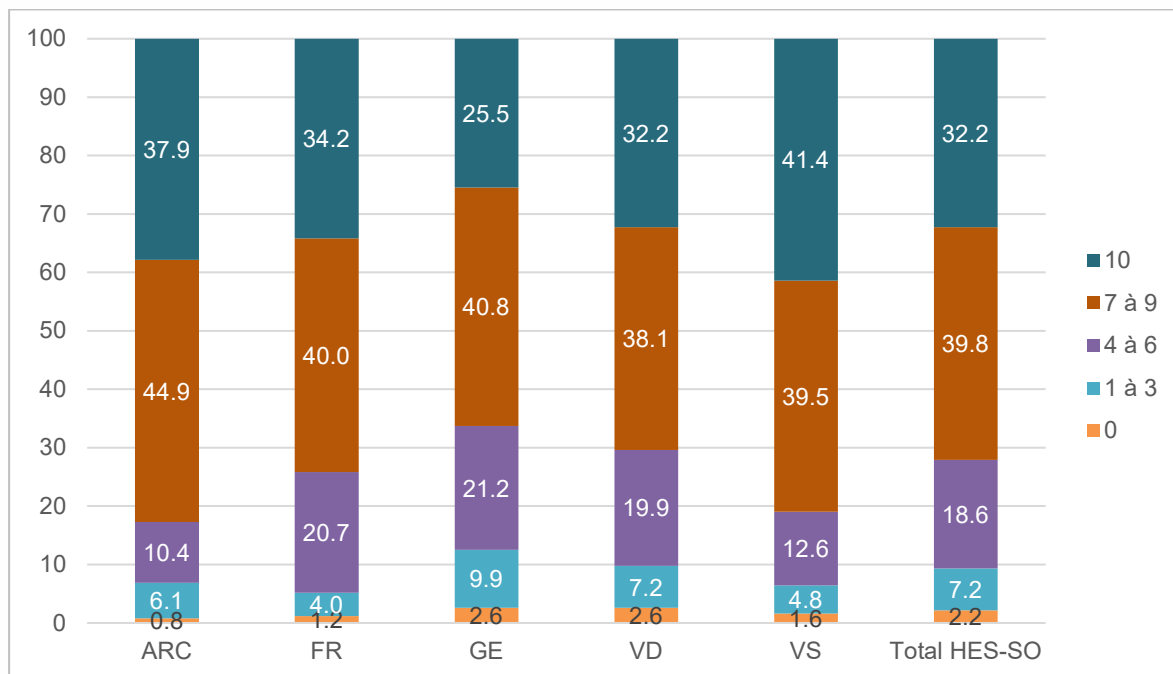


Figure 13 : Satisfaction des étudiant·es par rapport au critère « logement », par région/canton en %
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

Malgré les problèmes inhérents au manque de logements vacants dans certaines régions de Suisse romande, c'est avec le critère « logement » que les personnes aux études se disent le plus satisfaites (figure 13) : plus de 72 % se disent « satisfaites » à « très satisfaites », contre 77 % en 2020 et 70 % en 2016. Selon l'analyse OFS (Fischer 2025), 40% des personnes inscrites dans une haute école en Suisse habitent chez leurs parents. A la HES-SO, 50 % vivent dans le logement parental, un pourcentage en constante augmentation : 49 % en 2020, et 47 % en 2016.

Ce taux est plus élevé chez les moins de 20 ans avec 60 % des personnes aux études qui vivent chez leurs parents (56 % en 2020), ainsi que pour la tranche d'âge de 21 à 25 ans (59 % en 2024, 58% en 2020). Même si le taux de moins de 20 ans qui vivent chez leurs parents remonte légèrement en 2024 par rapport à 2020, il est toujours en baisse par rapport à 2016 et 2013 (respectivement 70 % et 63 %).

Dans la classe d'âge suivante, la majorité s'inverse : 63 % des personnes âgées de 26 à 30 ans vivent de manière indépendante de leurs parents. Ce pourcentage diminue significativement depuis quelques années (67 % en 2020 et 70 % en 2016).

Sans grande surprise par rapport au marché immobilier tendu dans le canton de Genève, et comme pour les précédentes enquêtes, les personnes qui suivent une formation dans ce canton sont les moins satisfaites de leurs conditions de logement. En règle générale, toute la population estudiantine de la HES-SO est sur ce même point moins satisfaites qu'en 2020, à l'exception de la population estudiantine de la région ARC, qui se dit plus satisfaite qu'il y a 4 ans (83%, 1 point de pourcentage en plus par rapport à l'enquête 2020). Les personnes qui étudient dans le canton de Fribourg enregistrent la plus grande baisse de satisfaction en lien avec le logement (74%, 6 points de pourcentage en moins par rapport à l'enquête de 2020).



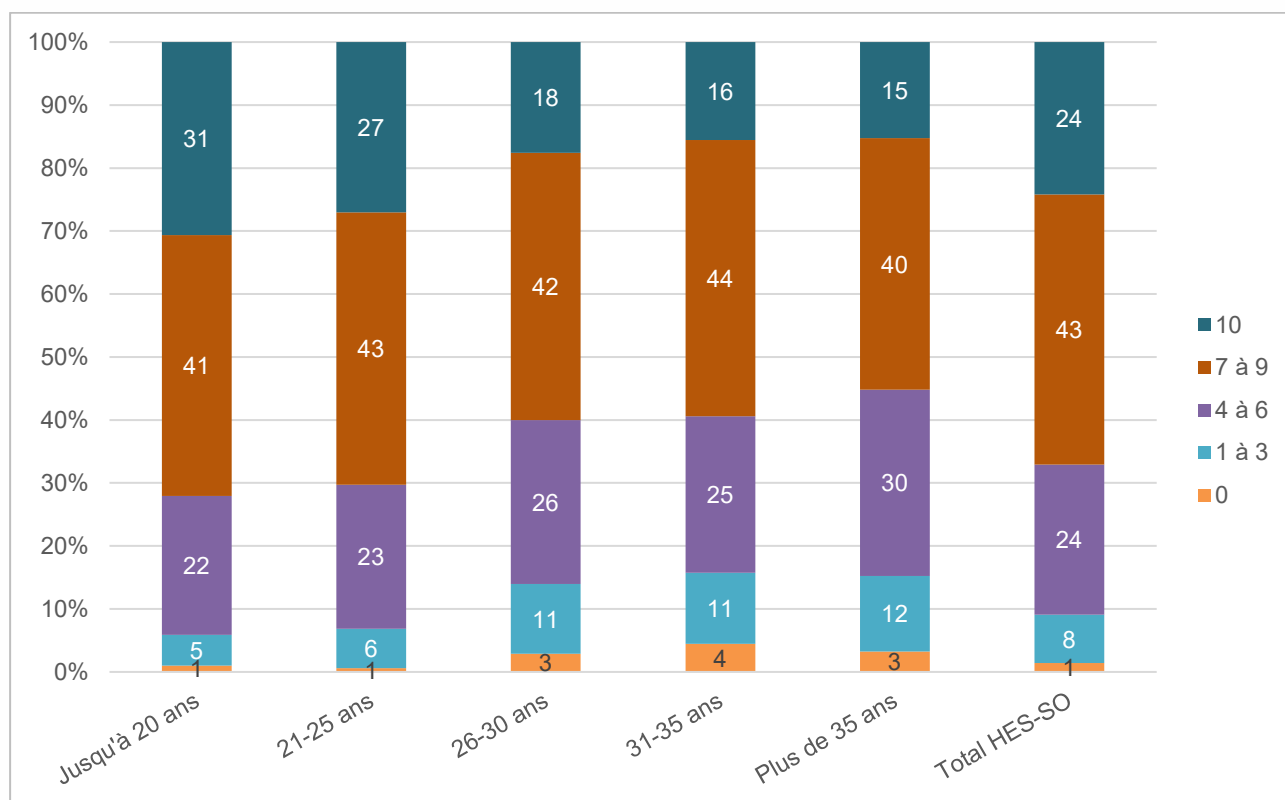


Figure 14 : Satisfaction des étudiant-es par rapport au critère « santé », en %, selon la classe d'âges
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

En 2024, comme on peut le voir à la figure 14, 67 % des personnes sondées se disent « satisfaites » à « très satisfaites » de leur état de santé (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Ce pourcentage est en diminution par rapport à 2020 (79 %).

Le ressenti par rapport à l'état de santé des personnes sondées diminue graduellement avec l'âge, de 31 % de « très satisfaites » pour les moins de 20 ans (42% en 2020) à 15 % pour les plus de 35 ans (20 % en 2020).

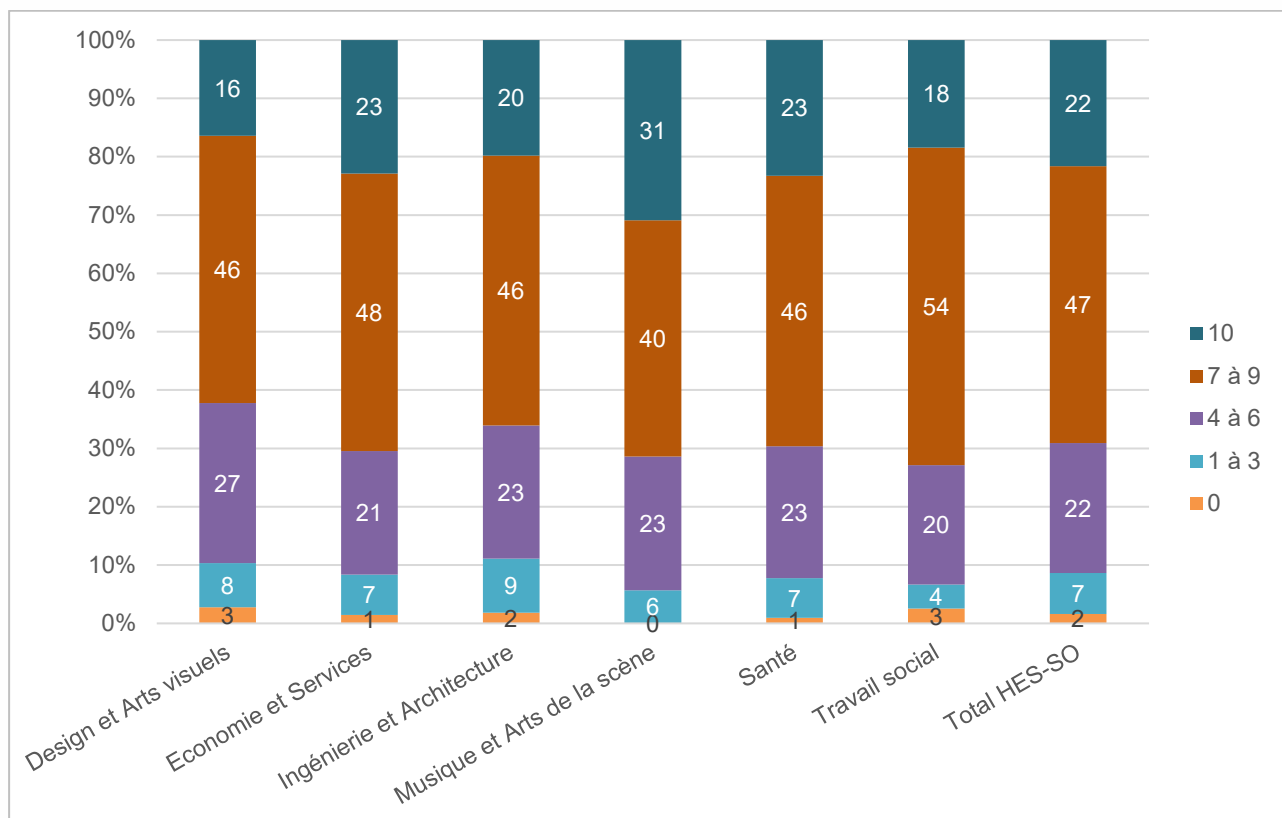


Figure 15 : Satisfaction des étudiant-es par rapport au critère « vie sociale », en %
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

La population estudiantine des domaines Ingénierie et Architecture ainsi que Design et Arts visuel semble, par rapport aux autres domaines, être la moins satisfaite de sa vie sociale (choix 0 à 3). Comme on peut le voir à la figure 15, 69 % des personnes sondées se disent « satisfaites » à « très satisfaites » de leur vie sociale (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). En 2020, ce taux était de 77 %, la valeur 2024 accuse donc 8 points de pourcentage en moins qu'en 2020.

Cette baisse est peut-être liée aux conditions dans lesquelles les personnes ont été amenées à s'acquitter du questionnaire lors de l'enquête OFS de 2020, où il leur avait été demandé de répondre en faisant abstraction de la situation du COVID-19. La mesure produite lors de l'enquête 2024 pourrait au fond davantage refléter la réalité que celle de l'enquête 2020. Ce point pourra être confirmé ou infirmé lors de la prochaine enquête.

A noter que la satisfaction en lien avec la vie sociale des personnes jusqu'à 20 ans a diminué de 19 points de pourcentage par rapport à 2020, passant de 88 % de personnes satisfaites à très satisfaites à 69 % en 2024. C'est la tranche d'âge des 21-25 ans qui semble être la plus comblée socialement, avec 72 % des personnes sondées qui se disent « satisfaites » à « très satisfaites ». Ce taux se situe à 59 % pour la population estudiantine de plus de 35 ans ; il s'est légèrement amélioré par rapport à 2020 (53 %).

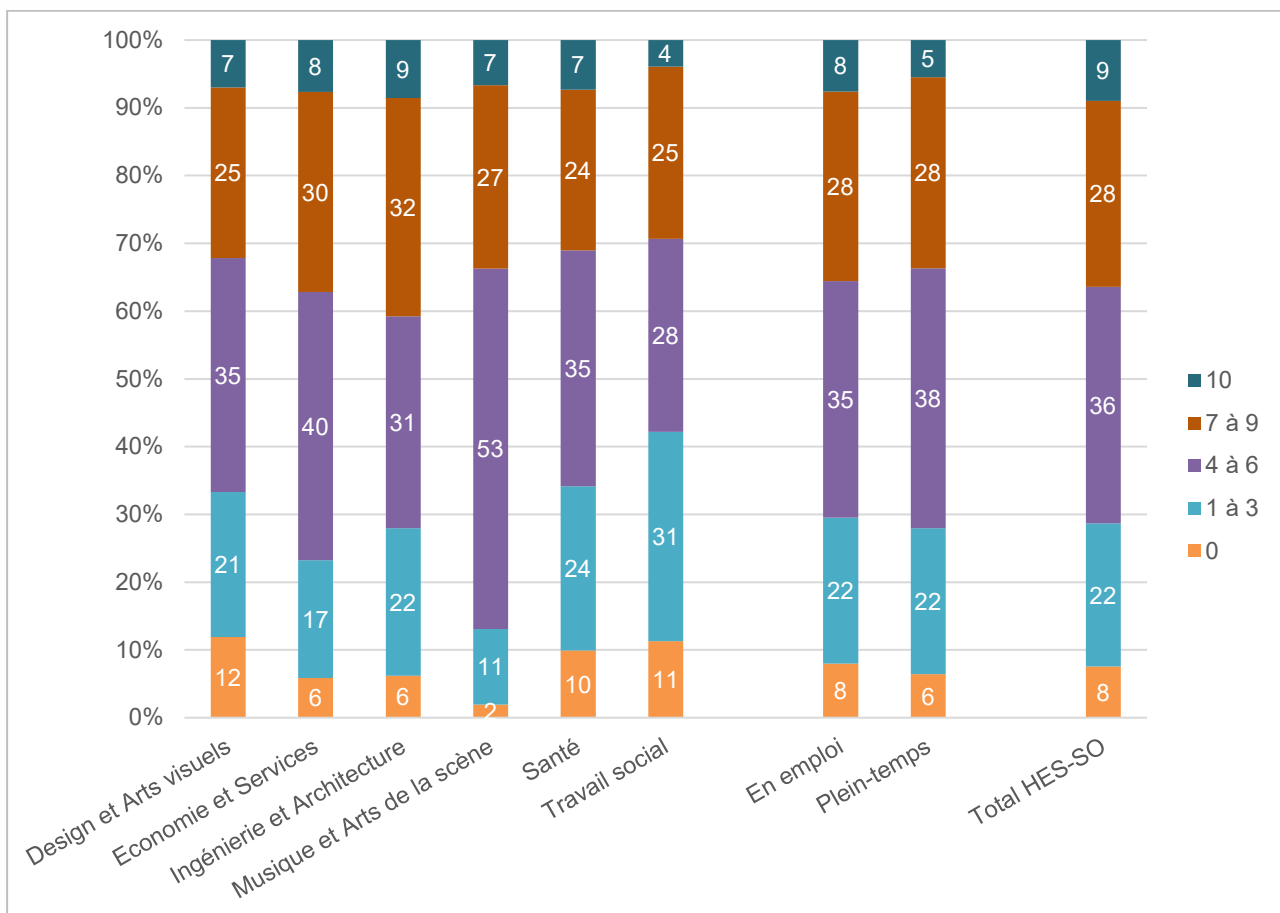


Figure 16 : Satisfaction des étudiant·es par rapport au critère « Situation financière », en %
0 = pas du tout satisfait ; 10 = très satisfait

C'est avec le critère « situation financière » que les personnes sondées se disent le moins satisfaites (figure 16). Seules 37 % d'entre elles se disent « satisfaites » à « très satisfaites » (choix 7 à 10 sur échelle de 0 à 10) contre 48 % en 2020. La population estudiantine des domaines Santé, Design et Arts visuels ainsi que Travail social expriment la plus grande insatisfaction (choix 0 à 3).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas de grande différence de perception de ce critère de satisfaction entre les personnes qui effectuent leur formation à plein temps ou à temps partiel resp. en emploi. En effet, les personnes à temps partiel respectivement en emploi exercent en général une activité rémunérée, mais ils ne dépendent pour la plupart plus de leurs parents. L'activité salariée doit aussi être exercée à temps partiel afin de pouvoir suivre le cursus d'études.

De la même façon, et probablement pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, ce sont les personnes aux études les plus jeunes qui se disent les plus satisfaites (47 % contre 66 % en 2020), la majorité d'entre elles vivant encore chez leurs parents. Il s'agit d'un retour à la situation préexistante car en 2016 le taux de satisfaction était de 46%. Assez logiquement, ce taux diminue par contre avec l'âge pour arriver à 24 % pour les 31 à 35 ans et à 25 % pour la classe d'âges des plus de 35 ans. Ces derniers pourcentages sont stables par rapport à 2020.

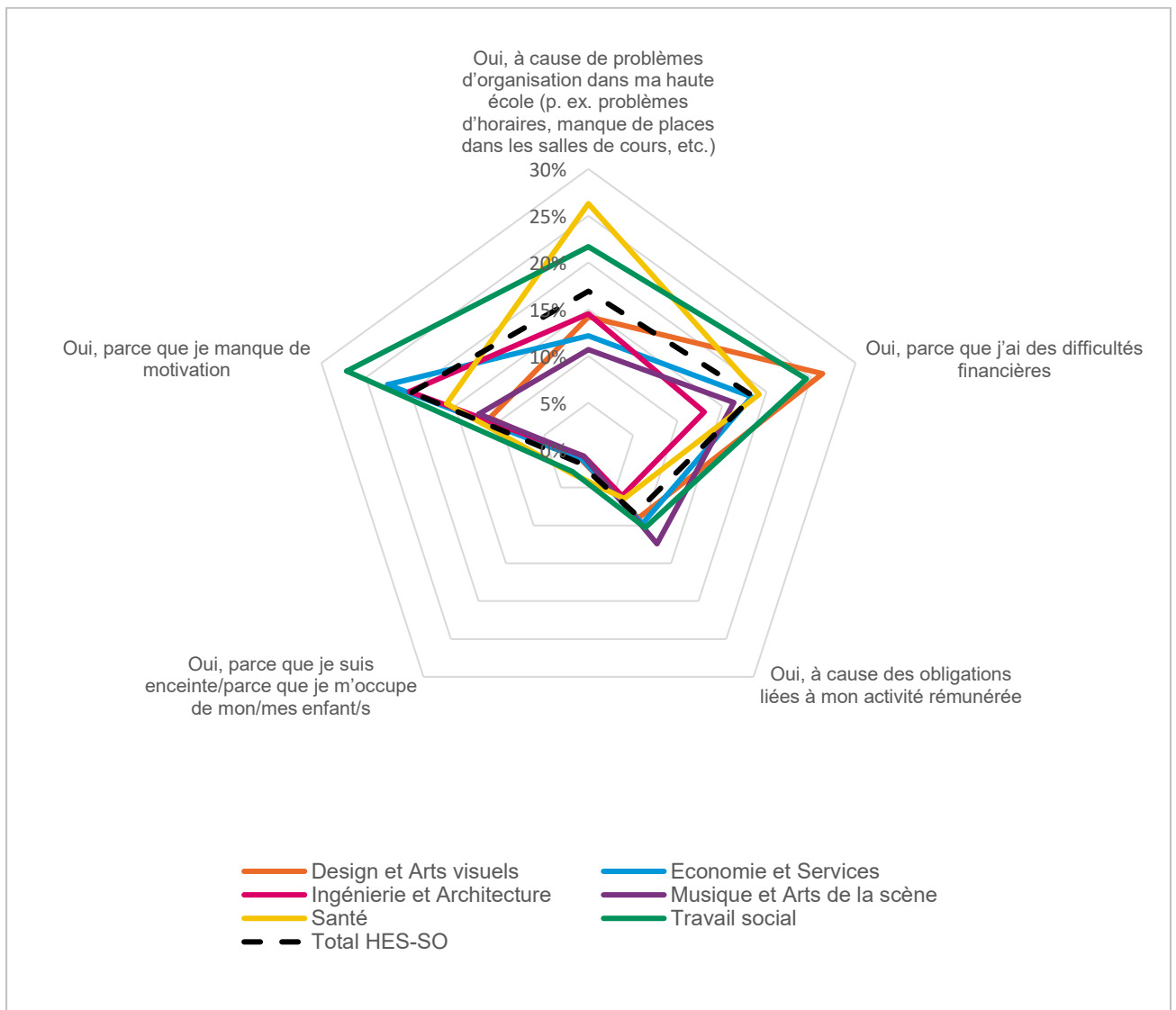


Figure 17 : Difficultés dans les études (enquête 2024)

Les réponses à la question « Avez-vous actuellement des difficultés dans vos études ? » varient selon le domaine d'étude (voir figure 17). Le manque de motivation est la plus grande difficulté des personnes aux études des domaines Travail social (augmentation de 6 points de pourcentage par rapport à 2020), suivi par celles des domaines Economie et Services ainsi que Ingénierie et Architecture.

Les difficultés financières ont globalement pris plus d'ampleur par rapport à 2020 (augmentation globale de près de 6 points de pourcentage). Le domaine Design et Arts visuels est le plus impacté suivi par le domaine Travail social puis par le domaine Santé (augmentation de 8 points de pourcentage pour ce dernier par rapport à 2020). A contrario, nous constatons une amélioration en lien avec les difficultés financières pour les personnes aux études du domaine Musique et Arts de la scène. Alors que c'était le domaine le plus impacté en 2020, il fait partie des domaines le moins impactés avec le domaine Ingénierie et Architecture en 2024.

De plus, les personnes aux études du domaine Santé disent être plus impactées par les problèmes d'organisation de leur haute école qu'en 2020 (augmentation de 8 points de pourcentage), suivi par le domaine Travail social (pourcentage stable par rapport à 2020).

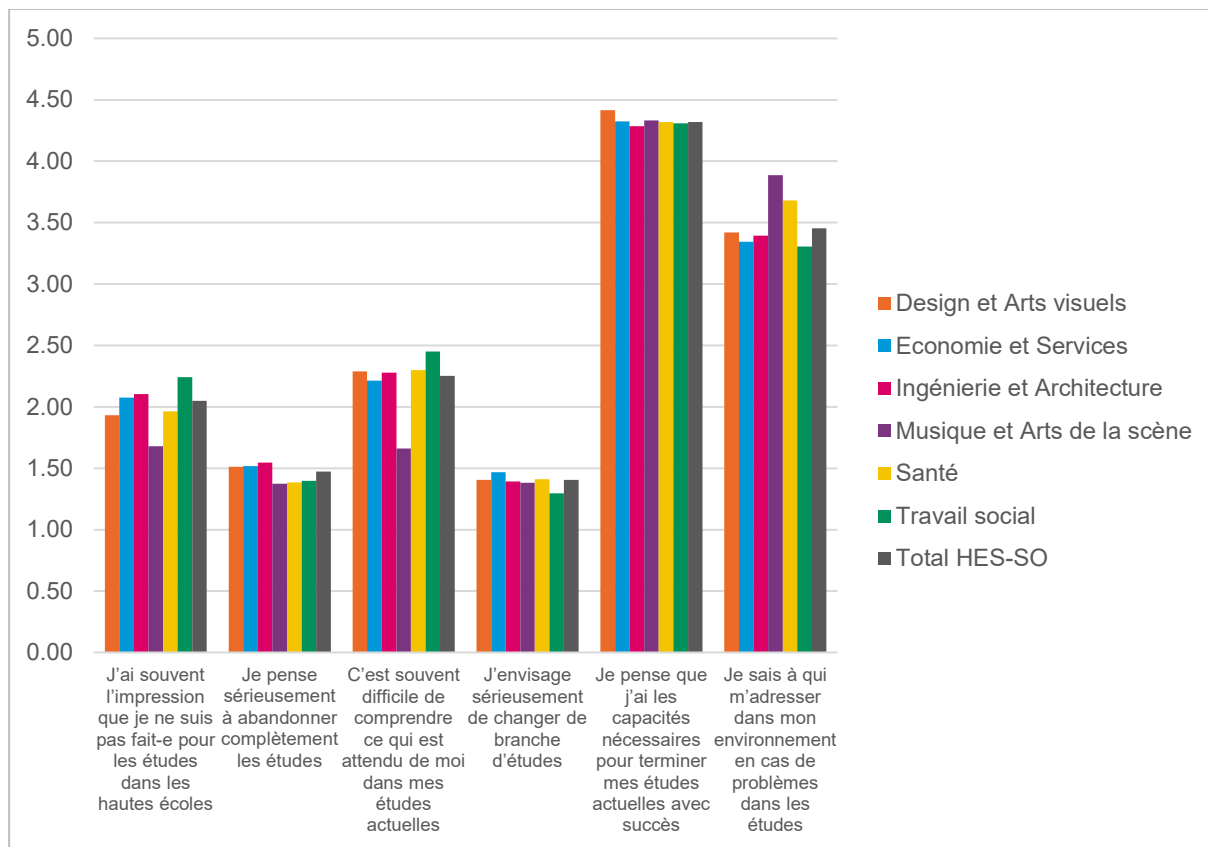


Figure 18 : Difficultés dans les études – affirmations par domaine (enquête 2024)
1 = pas du tout; 5= Entièrement

A noter également que d'un point de vue général, 72 % des personnes répondantes n'ont jamais pensé abandonner leurs études (choix 1 sur une échelle de 1 à 5) et 83 % pensent avoir les capacités nécessaires pour terminer leurs études actuelles avec succès (choix 4 à 5 sur une échelle de 1 à 5). Aussi, la plupart de la population estudiantine disent savoir à qui s'adresser en cas de problèmes dans les études (figure 18)





2.6 Raison d'abandon des études

Les questions sous revue dans cette section sont adressées dans le questionnaire de l'OFS uniquement aux personnes qui indiquent, au début du sondage, avoir définitivement arrêté leurs études au moment du sondage. Les personnes peuvent indiquer 5 raisons d'abandon au maximum. En raison du faible nombre de personnes répondantes, ces informations doivent être analysées avec précaution. En 2024, seuls les domaines Economie et services ainsi que Ingénierie et Architecture ont un nombre de réponses suffisantes pour pouvoir être analysées.

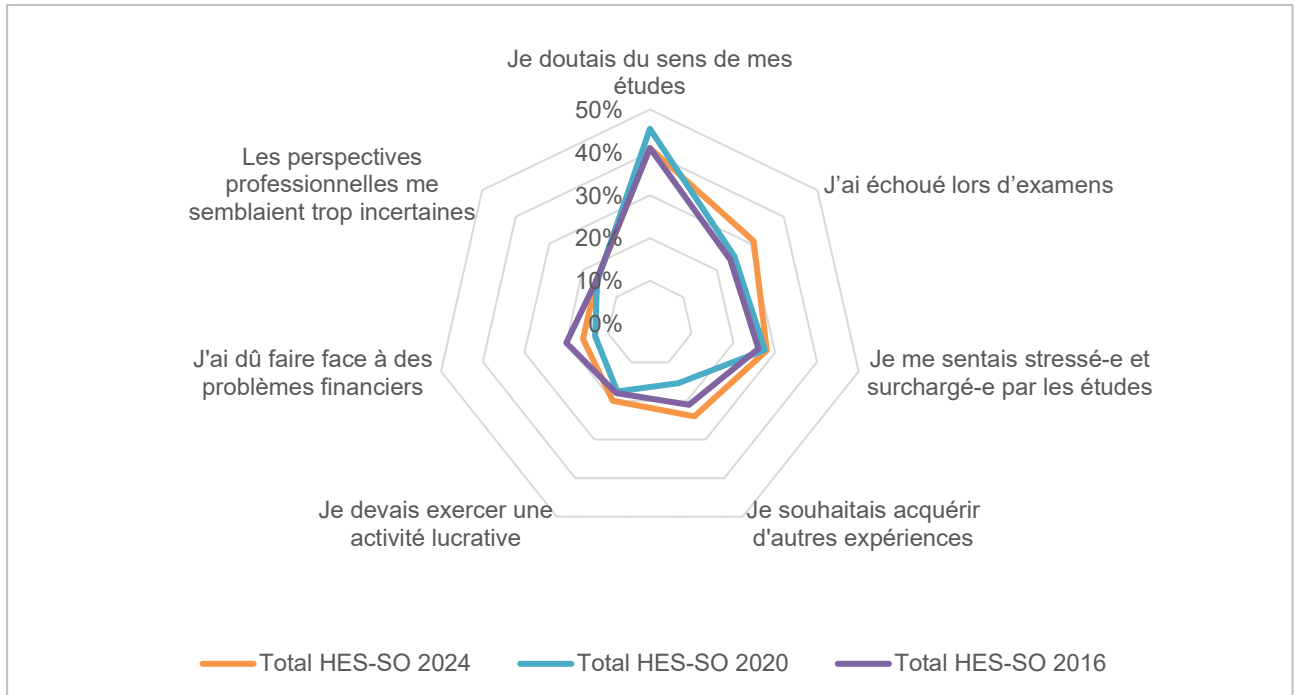


Figure 19 : Raison d'abandon des études en 2016, 2020 et 2024

En 2024, la raison d'abandon des études la plus fréquemment mentionnée est « Je doutais du sens de mes études » (figure 19). Plus de 50 % des personnes sondées du domaine Ingénierie et Architecture ont répondu « oui » à ce critère, soit plus que pour le total de la HES-SO (41 %). Lors des études 2020 et 2016, ce critère était déjà le plus fréquemment mentionné (par 45 % de personnes sondées en 2020 et par 41 % en 2016).

Environ 30 % des personnes interrogées indiquent avoir échoué aux examens et environ 30 % également se sentait stressées et surchargées par les études. En 2020 et 2016, ces deux critères faisaient également partie des raisons d'abandon les plus souvent mentionnées.

La raison « Je souhaitais acquérir d'autres expériences » a quant à elle été plus souvent mentionnée en 2024 (24 % en 2024, 15 % en 2020 et 21 % en 2016).

Le fait de se sentir stressée et surchargée par les études est davantage mentionné par des femmes que par des hommes. C'était déjà le cas lors des enquêtes de 2016 et 2020. Les hommes, quant à eux, mentionnent plus fréquemment le fait de devoir faire face à des problèmes financiers, comme dans les enquêtes de 2016 et de 2020. En 2020 toutefois, la différence entre hommes et femmes était moins marquée qu'en 2016 et qu'en 2024. Ceci reflète le système de genre helvétique qui peut être qualifié de « néomaternalisme » (Giraud et Lucas, 2009). L'homme reste le pourvoyeur principal au sein de la cellule familiale. Quant aux femmes, elles assurent plus de tâches d'entretien (*care*)⁵ tout en exerçant une activité lucrative à temps partiel en parallèle. Leur salaire est souvent considéré

⁵ Voir le tableau « Répartition des tâches domestiques dans les ménages de couples, en 2023 », <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/conciliation-emploi-famille/repartition-travail-domestique.html>.





comme un salaire d'appoint. Ce sont elles qui déclarent porter la plus grande part de la charge mentale.

Les hommes ont moins souvent fait état de problèmes financiers en 2020 (14 %) qu'en 2016 et qu'en 2024 (24 %). Cela est peut-être dû aux consignes données par l'OFS lors du questionnaire de 2020 (non-prise en compte de la situation particulière), qui peuvent avoir biaisé certaines réponses. Le faible nombre de réponses aux questions concernant l'abandon des études peut aussi expliquer les différentes variations.

En 2024, les autres raisons invoquées sont : le souhait d'acquérir d'autres expériences (24 % des personnes sondées), le fait de devoir exercer une activité lucrative (20 %) les perspectives professionnelles trop incertaines (16 %) ou encore les problèmes de santé (15 %) ou familiaux (7 %). 6 % des personnes sondées déclarent avoir abandonné leurs études suite au refus de l'octroi d'une bourse et 3 % pour devoir accomplir le service militaire ou civil. Aucune étudiante sondée n'indique avoir abandonné ses études pour cause de maternité.

3. La situation socio-économique des étudiantes et étudiants

3.1 Activités rémunérées pendant les études

La pratique d'une activité rémunérée influence le choix de la forme d'études (plein temps, temps partiel ou en emploi). Par conséquent, les analyses délivrées dans cette section portent uniquement sur les personnes qui ont choisi une formation à plein temps. En outre, les questions relatives aux conséquences de l'activité rémunérée sur les études ont malheureusement été supprimées de l'enquête en 2024, raison pour laquelle la présente section ne les renseigne pas.

Pourcentage d'étudiantes et d'étudiants qui travaillent

Au fil des années, le taux de personnes aux études exerçant une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps est en légère baisse : environ 72 % en 2013, 68 % en 2016, 66 % en 2020, et 63 % en 2024. Il est important de rappeler que les stages de formation pratique, qui concernent les domaines Santé et Travail social, sont considérés comme des activités rémunérées et ont donc une influence sur les chiffres présentés.

Selon les questions posées lors de l'enquête, un taux moyen jusqu'à 20 % représente aussi bien les personnes qui travaillent jusqu'à un jour par semaine pendant toute l'année que celles qui font jusqu'à 50 jours consécutifs de stage ou de travail pendant les périodes de vacances. La majorité des personnes en formation à plein temps ont un taux d'occupation inférieur à 20 %. En 2024, cela représente 34 % de la population estudiantine HES-SO, tous domaines confondus. Lors de l'enquête 2020, le pourcentage des personnes travaillant à un taux inférieur à 20 % était de 42 %. En 2024, 9 % des personnes en formation à plein temps travaillent à un taux supérieur à 80 %. Lors de l'enquête 2020, ce taux était de seulement 4 %. Globalement, nous constatons donc une petite augmentation du nombre de personnes à plein temps qui n'exercent pas d'activité rémunérée. En revanche, pour celles et ceux qui exercent une activité rémunérée, le taux d'occupation a tendance à augmenter.



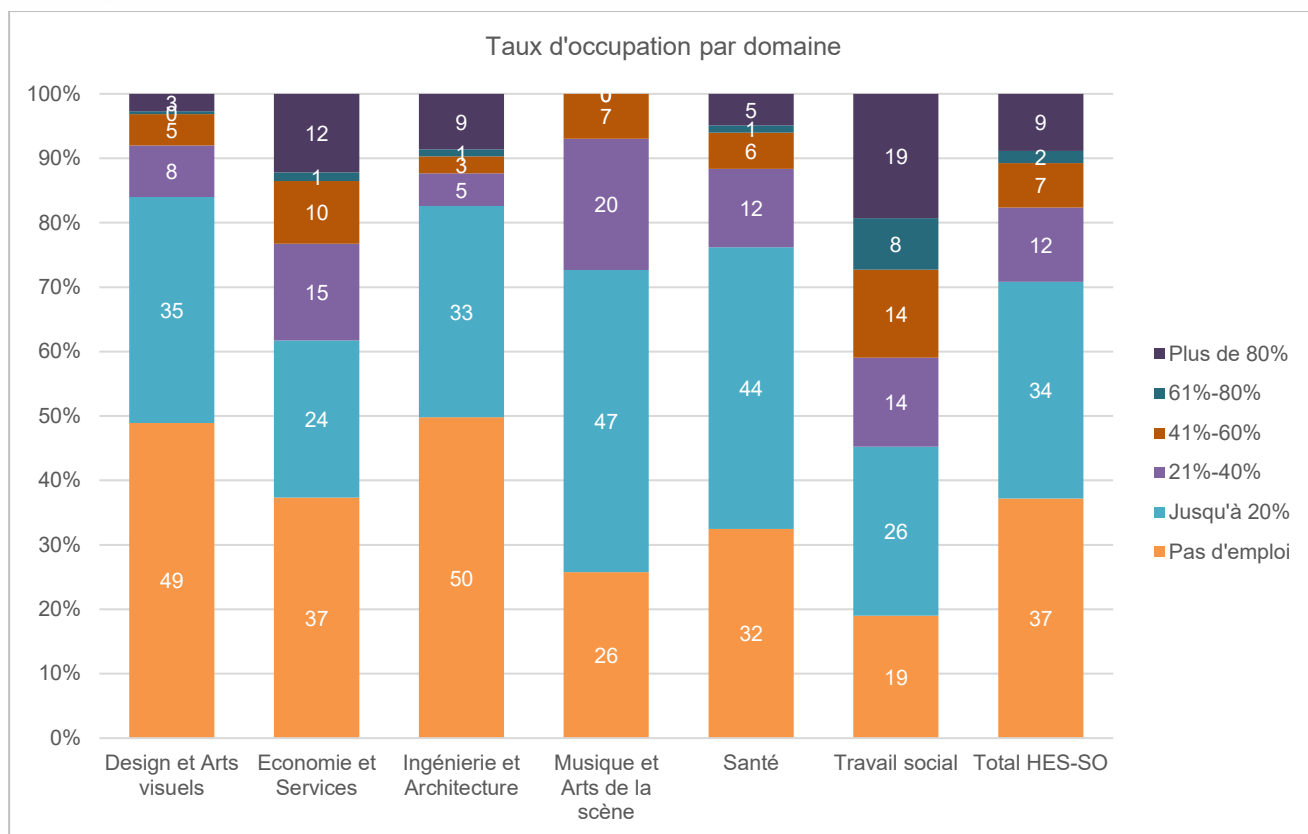


Figure 20 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-es qui exercent une activité rémunérée en parallèle à leur formation (uniquement étudiant-es plein temps). Les données sont présentées par domaine d'études HES-SO.

Les différences entre les domaines d'études sont marquées (figure 20). Les personnes aux études des domaines Travail social, Économie et Services ainsi qu'Ingénierie et Architecture ont tendance à avoir un taux d'occupation plus élevé que celles des autres domaines : 19 % du domaine Travail social (contre 12 % en 2020), 12 % du domaine Economie et Services (contre 6 % en 2020) et 9 % du domaine Ingénierie et Architecture (contre 3 % en 2020) déclarent travailler à plus de 80 %. Il y a donc une forte augmentation par rapport à 2020.

Les études à plein temps représentent à elles seules une charge de travail équivalente à un 100 %. Il est donc surprenant de constater que des personnes cumulent des études à plein temps avec un emploi à plus de 80 %. Il peut s'agir de personnes en fin de cursus (qui doivent uniquement rendre leur travail de diplôme) ou qui répètent uniquement 1 ou 2 modules tout en étant immatriculées dans une formation à plein temps. Rappelons également que les stages de formation pratique sont considérés par l'OFS comme une activité rémunérée et peuvent contribuer à faire augmenter le taux d'occupation, ce qui peut expliquer le taux élevé du Travail social.

Dans les autres domaines, les personnes aux études déclarent travailler à des taux beaucoup plus faibles. Aucune et aucun étudiant plein temps du domaine Musique et Arts de la scène ne déclare travailler à plus de 60 %, sans changement par rapport à l'enquête de 2020. Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'il est difficile de trouver un emploi à 100% pour les personnes professionnelles de ce domaine. 84 % des personnes aux études du domaine Design et Arts visuels déclarent ne pas travailler en parallèle à leurs études ou avoir un taux d'occupation inférieur à 20 %, en légère diminution par rapport à 2020 (86 %). En comparaison, ce taux est de 71 % tous domaines confondus, une valeur également en diminution par rapport à l'enquête de 2020 (77 %).



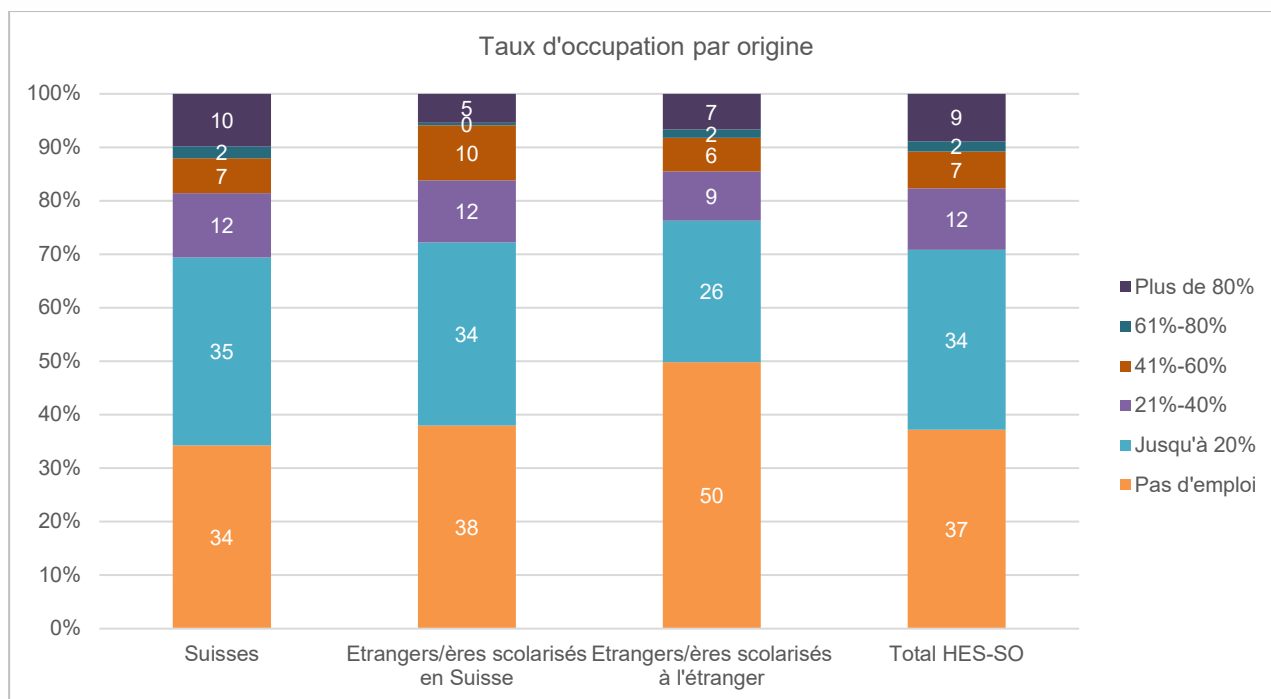


Figure 21 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-es qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps en fonction de leur origine.

Si l'on considère les personnes à plein temps uniquement, le taux d'occupation moyen varie peu selon les tranches d'âges, selon le niveau d'études (bachelor ou master) ou selon l'origine des personnes aux études. Pour ce dernier axe d'analyse, on constate tout de même que les personnes de nationalité suisse sont un peu plus nombreuses à travailler que les personnes d'origine étrangère scolarisées en Suisse ou que les personnes d'origine étrangère scolarisées à l'étranger (figure 21). Les personnes de nationalité suisse ont également légèrement tendance à travailler à des taux plus élevés, la proportion de personnes qui travaillent à un taux supérieur à 80 % est notamment passée de 5 % en 2020 à 10 % en 2024.

Les personnes participant à l'enquête sont également interrogées sur la période pendant laquelle ils ont travaillé (périodes de cours, vacances ou les deux). Il n'y a pas de différences marquées selon l'origine. On constate en revanche que 13 % des personnes de niveau bachelor déclarent travailler uniquement pendant les vacances, contre seulement 4 % des master.



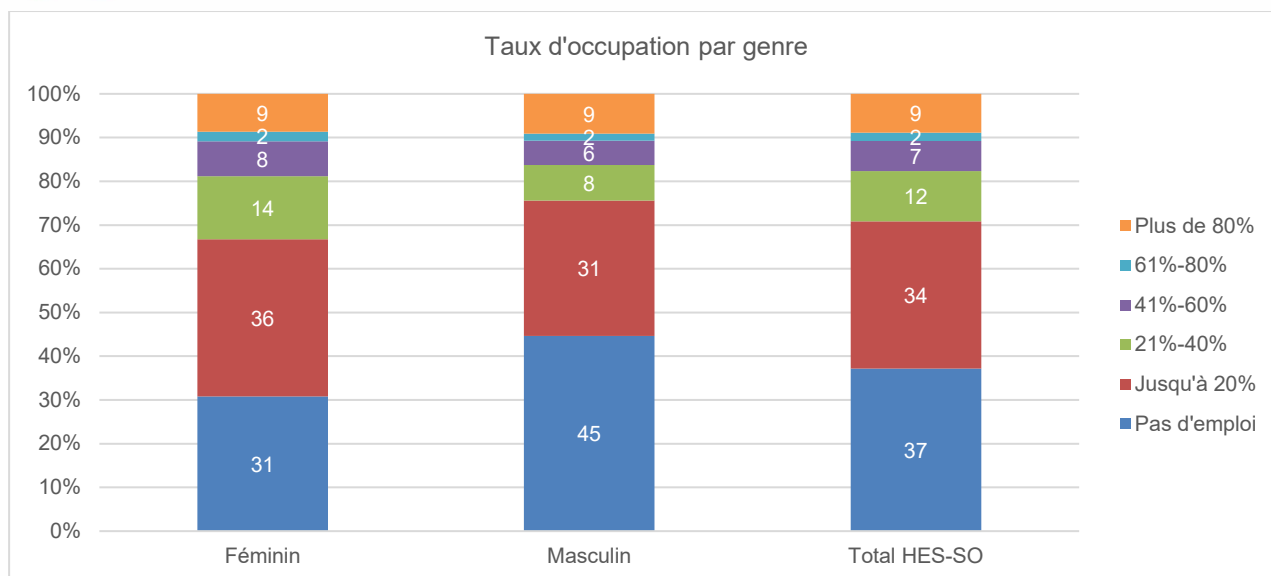


Figure 22 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-es qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps, par genre.

Enfin, l'enquête met en évidence une relation entre le taux d'occupation moyen et le genre, en figure 22 : 31 % des étudiantes déclarent ne pas avoir exercée d'activité rémunérée contre 45 % des étudiants (en augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2020 dans les deux cas). 33 % des étudiantes et 25 % des étudiants déclarent travailler à un taux supérieur à 40 % en 2024, contre 28 % des étudiantes et 17 % des étudiants en 2020. Les domaines Santé et Travail social proposent des périodes de formation pratique obligatoires et accueillent une population estudiantine en majorité féminine, ce qui pourrait contribuer à expliquer les différences entre genres en ce qui concerne l'activité rémunérée pendant les études. Par rapport à 2020, les deux genres suivent la tendance générale : il y a davantage personnes aux études qui ne travaillent pas du tout, par contre, celles qui exercent une activité rémunérée le font à un taux d'activité supérieur par rapport à 2020.



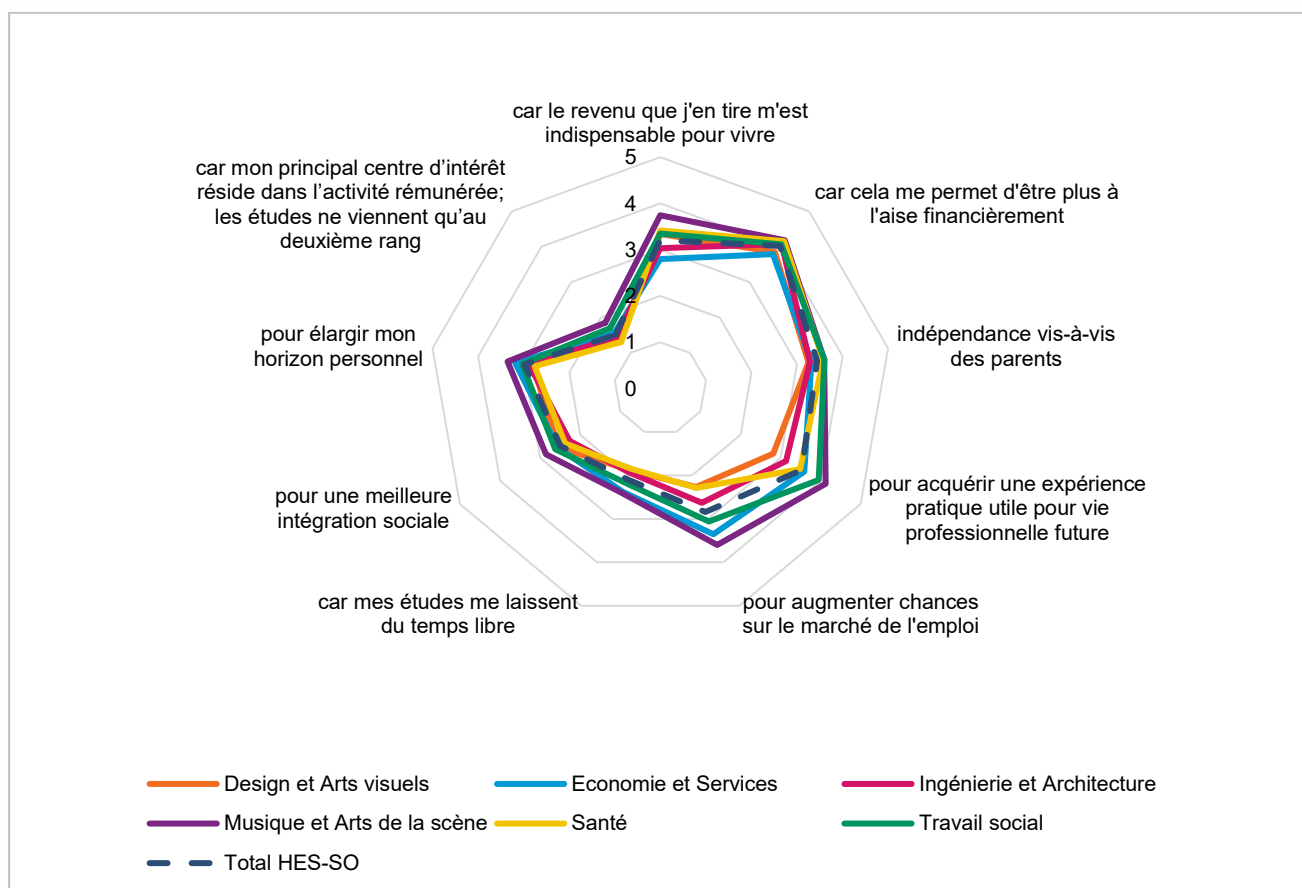


Figure 23 : Réponses à la question « Pour quelles raisons exercez-vous une activité rémunérée ? ». 1 = pas du tout, 5 = entièrement (étudiant-es plein temps uniquement, par domaine)

Les résultats de l'enquête 2024 montrent que la principale raison d'exercer une activité rémunérée parallèlement aux études est d'ordre économique (figure 23). Pour l'ensemble de la HES-SO, la raison la plus fréquemment citée est « car cela me permet d'être plus à l'aise financièrement ». Les deux autres raisons les plus fréquemment citées sont l'acquisition d'expérience professionnelle, ainsi que l'indépendance vis-à-vis des parents. Ces trois critères étaient également les plus fréquents dans les des enquêtes précédentes.

Les aspects économiques (meilleure aisance financière et plus d'indépendance économique vis-à-vis des parents) jouent un rôle décisif pour tous les domaines. Le critère « meilleure aisance financière » a également été le plus souvent cité par les étudiantes et étudiants du domaine Musique et Arts de la scène, alors que dans les enquêtes précédentes, ce critère était en deuxième position, derrière l'acquisition d'expérience professionnelle.

En plus du domaine Musique et Arts de la scène et comme dans les enquêtes précédentes, l'acquisition d'expérience professionnelle est également particulièrement importante en 2024 pour les étudiantes et étudiants des domaines Travail social, Economie et Services et Santé. Cela n'est pas le cas pour les domaines Design et Arts visuels ainsi que Ingénierie et Architecture. Pour les domaines Santé et Travail social, ce résultat peut être dû en partie à la formation pratique, qui est considérée comme une activité rémunérée.

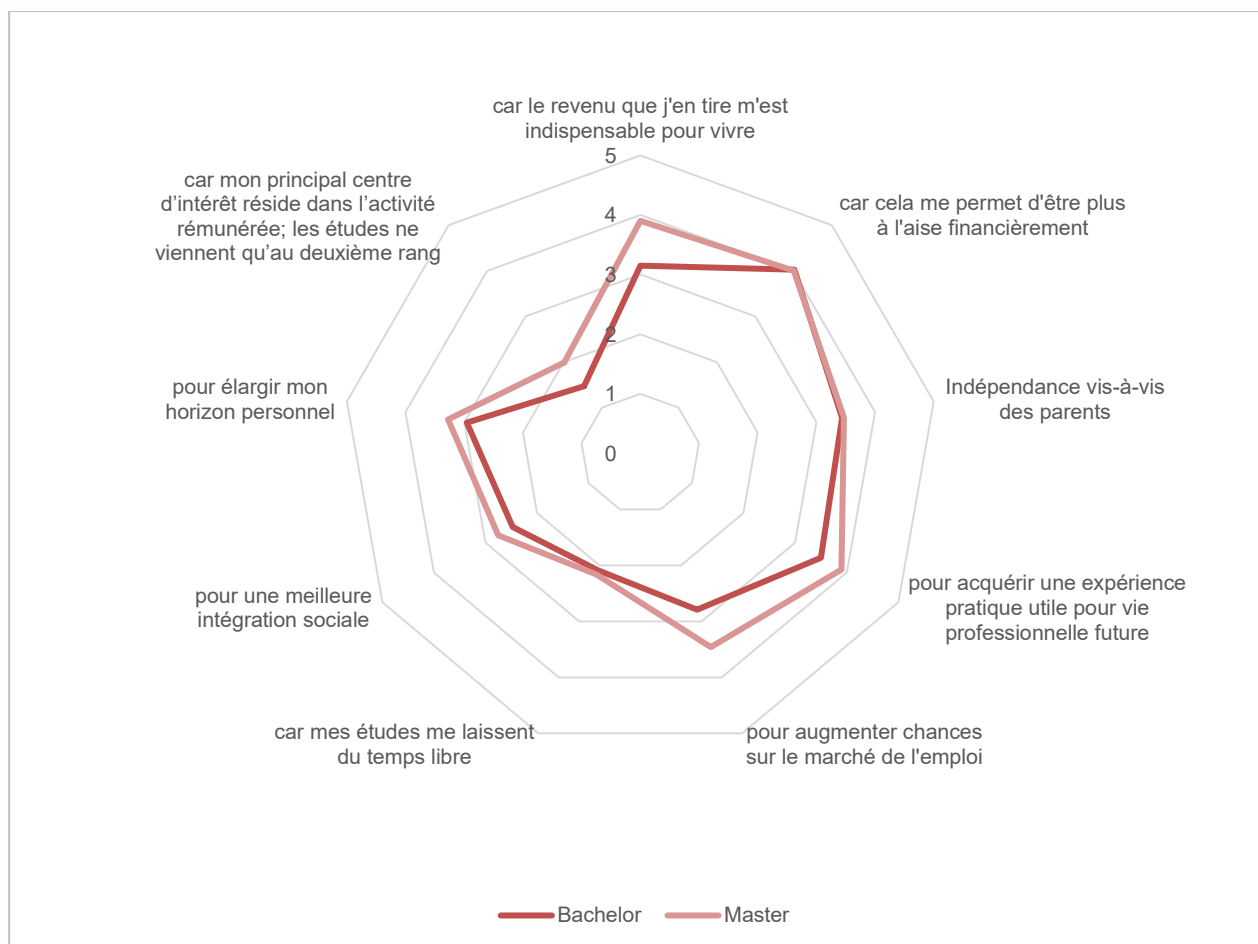


Figure 24 : Réponses à la question « Pour quelles raisons exercez-vous une activité rémunérée ? ». 1= pas du tout, 5 = entièrement (étudiant·e·s plein temps uniquement, par niveau d'études)

La figure 24 montre les principales raisons d'exercer une activité rémunérées par niveau d'études, à savoir niveau bachelor et niveau master. On constate quelques différences : le critère « car le revenu m'est indispensable pour vivre » est plus important pour les personnes de niveau master, de même que l'augmentation des chances sur le marché du travail et l'acquisition d'expérience professionnelle. Il n'y a pas de différences entre bachelor et master pour le critère le plus fréquemment cité (« car cela me permet d'être plus à l'aise financièrement »).



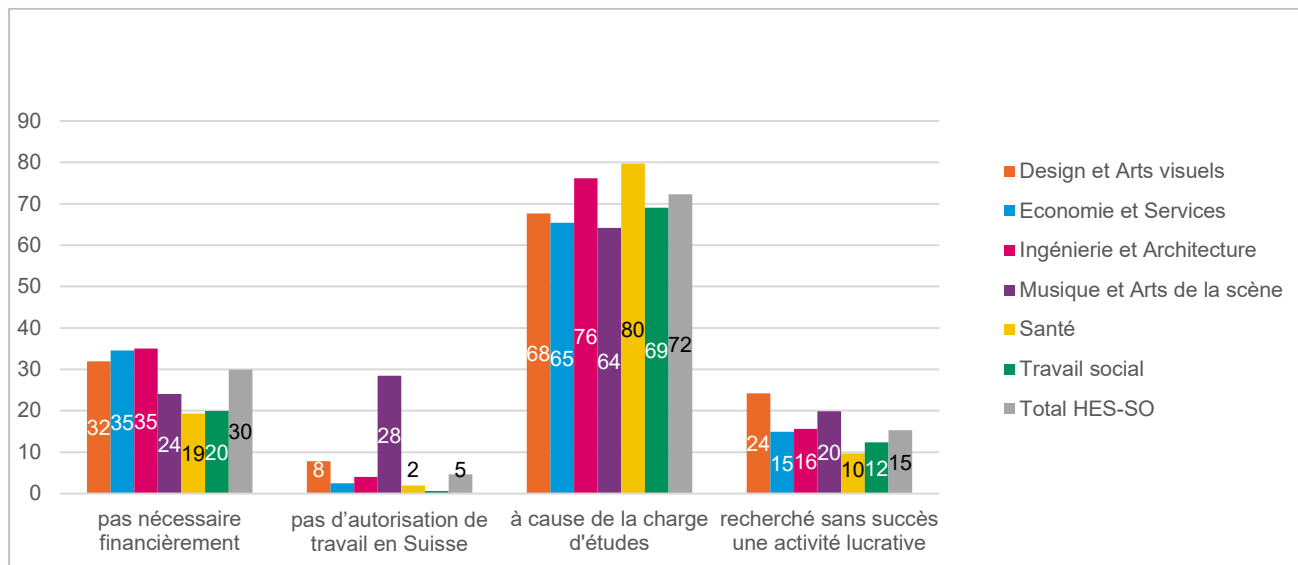


Figure 25 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez-vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois » % d'étudiant-es qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées, par domaine.

La principale raison invoquée par les personnes sondées qui disent ne pas avoir exercé une activité rémunérée pendant les 12 derniers mois est celle de la charge d'études (72 % des personnes sondées en 2024, 66 % lors de l'enquête 2020). Comme en 2020, cette raison est plus marquée pour les domaines Ingénierie et Architecture (76 % en 2024, 73 % en 2020), ainsi que Santé (80 % en 2024, 76 % en 2020) comme on peut le voir à la figure 25. La seconde raison le plus souvent mentionnée par les personnes sondées est le fait que ce n'est pas une nécessité financière. 30 % ont répondu « oui » à cette question alors que ce pourcentage se montait à 41 % en 2020 et 35 % en 2016. Dans le domaine Musique et Arts de la scène, le fait de n'avoir pas d'autorisation de travail en Suisse est également souvent mentionné (28 % des étudiants de ce domaine, en légère augmentation par rapport à 2020). En 2020, le domaine Design et Arts visuels se démarquait aussi pour ce critère (17 % des personnes sondées de ce domaine), mais cela n'est plus le cas en 2024 (8 %).

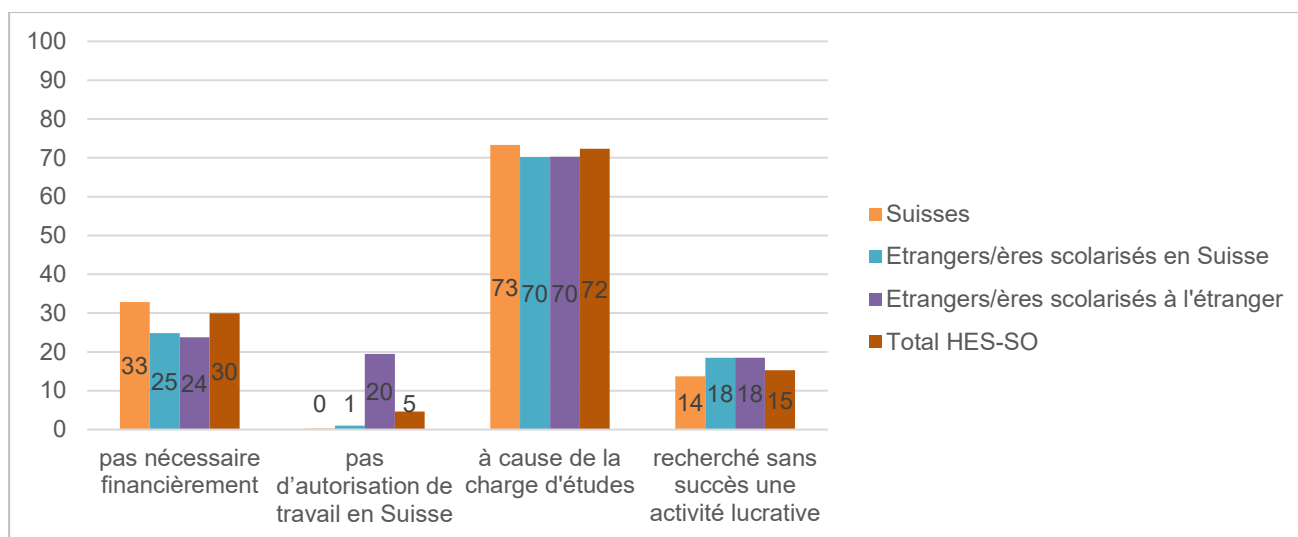


Figure 26 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez-vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois » % d'étudiant-es qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées, par nationalité et lieu de scolarisation.



Comme lors des précédentes enquêtes, les personnes sondées de nationalité suisse sont celles qui disent le moins fréquemment avoir recherché sans succès une activité lucrative (figure 26).

3.2 Ressources, bourses et prêts

Ressources et dettes

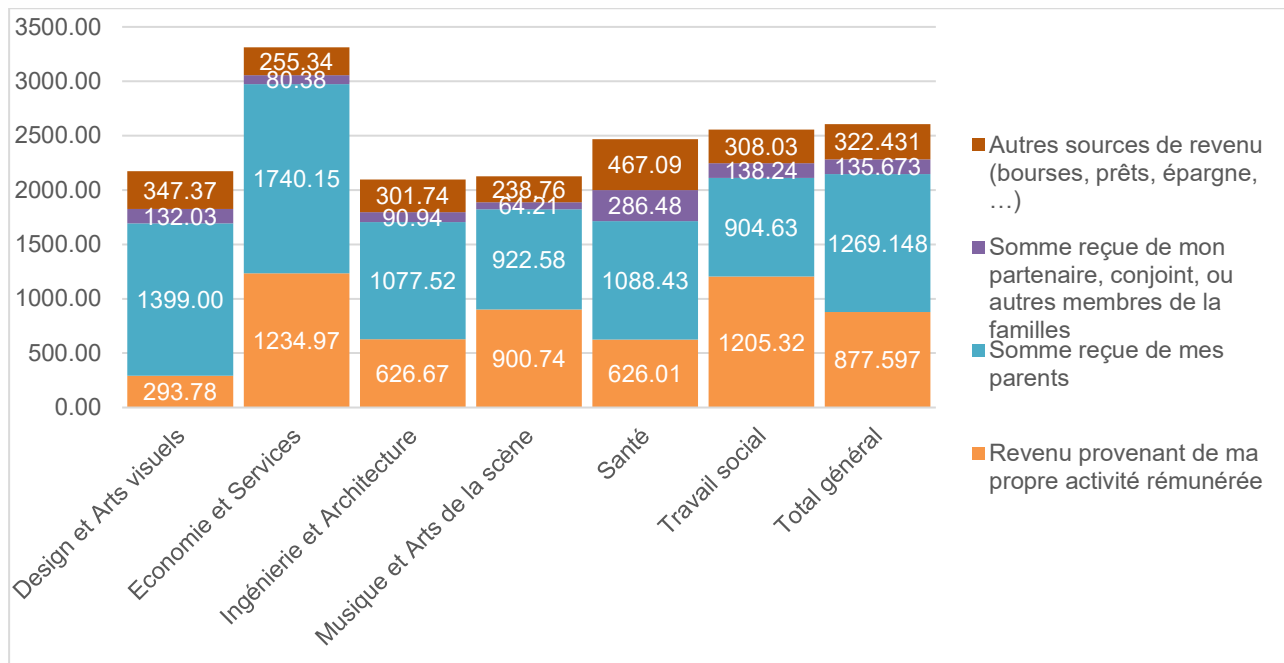


Figure 27 : Réponses à la question « A combien s'élève en moyenne vos ressources par mois durant le semestre de printemps 2020? »

En 2020, la population estudiantine de la HES-SO disposaient en moyenne de revenus d'un montant d'environ CHF 2'400.- par mois, avec des variations selon les domaines (figure 27). En 2024, le montant moyen est de CHF 2'600.-. Tout comme en 2020, la part prépondérante des ressources dépend des parents (49 %). Deux domaines se distinguent néanmoins sur ce point. Tout d'abord, les personnes aux études du domaine Travail social voient leurs ressources majoritairement provenir d'un revenu propre (47 %), et la part de dépendance aux parents tombe à 35 %. Ensuite, dans le domaine Musique et Arts de la Scène, les personnes aux études sont à parité entre les ressources provenant des revenus propres et de celles provenant des parents.

De manière générale, on observe des écarts liés aux domaines, avec des ressources disponibles plus importantes dans le domaine Economie et Service (CHF 3'310.-) que dans le domaine Ingénierie et Architecture (CHF 2'096.-). Le facteur de l'âge est aussi assez déterminant, tant s'agissant de la source des revenus que des montants disponibles.

Pour l'ensemble des personnes qui ont répondu à l'enquête, la troisième source de revenu est le financement tiers (bourses, prêts,...). Sur ce point, on constate que parmi les personnes ayant contracté des dettes, soit plus de 9 %, près de 28 % sont endettées ainsi pour plus de CHF 10'000., avec des sommes pouvant dépasser les CHF 30'000.-.

A l'exception du domaine Design et Arts visuels, où l'endettement touche 14 % des personnes sondées, les autres domaines sont dans la fourchette entre 7 et 10 %. Les personnes de nationalité étrangère sont un peu plus touchées (14 %) que les Suisses (7,7 %). Le facteur âge est déterminant, avec un saut entre les personnes de moins de 25 ans (environ 4 %) et celles plus âgées (environ 17,5 %). Le niveau d'étude ou le sexe n'ont pas d'influence sur ce point.

Néanmoins, la nature du prêt privé n'est pas forcément bancaire et la majorité des cas sont des dettes provenant du cercle privé (famille, amies et amis, ...).





Sur la possibilité de partir en vacances, 28 % des personnes ayant répondu déclarent ne pas pouvoir prendre de vacances pour des raisons financières. Ce chiffre est en très légère hausse par rapport à 2020 (+2 points de pourcentage) avec des variations par domaine où l'on va de un-quart des personnes concernés en Economie et Services à plus du tiers dans le domaine Design et Arts visuels. De plus, 51 % des personnes sondées ne peuvent pas faire face à une facture imprévue de CHF 2'500.-. Là encore, on constate un écart entre les domaines Economie et Services ainsi que Ingénierie et Architecture (46 %) et Design et Arts visuels (65 %)

En 2024, une proportion plus faible de personnes aux études déclare des dettes de plus de CHF 10'000.- alors qu'à l'inverse, la proportion de personnes qui ont des dettes de moins de CHF 10'000.- augmente. La part des personnes aux études qui considèrent n'avoir aucune difficulté financière est proche de la situation de 2016, avec 25 % en 2024, contre 33,5 % en 2020.

A l'autre bout du spectre, on voit que 22 % de la population estudiantine se déclare en grande ou très grandes difficultés financières. Comme sur d'autres variables, il y a ici des marqueurs domaine, avec une proportion plus importante de personnes en difficulté dans les domaines Travail social et Design et Arts visuels.

Encore davantage qu'en 2020, les questions soulevées par l'enquête 2024 doivent amener une réflexion plus approfondie sur la promotion faite des systèmes de bourses d'études et sur les possibilités pour les étudiantes et étudiants de poursuivre leurs études sans une anxiété financière.

Pourcentage d'étudiantes et d'étudiants qui touchent un prêt ou une bourse

Le chiffre demeure constant en 2024 avec 14 % de la population estudiantine qui touche une bourse. Ce pourcentage est plus élevé pour les personnes d'origine étrangère scolarisées à l'étranger (22 %) ainsi que pour les personnes de nationalité étrangère et scolarisées en Suisse (19 %), ce qui peut probablement s'expliquer par les origines parfois plus modestes des étudiantes et étudiants issus de l'immigration. Aux 14 % d'étudiantes et étudiants boursiers s'ajoutent 1,7 % qui ont un prêt pour leurs études.

Avec des taux en moyenne de 25 %, ce sont les personnes aux études des domaines Musique et Arts de la scène, et du Design et Arts visuels qui bénéficient le plus de bourses. A l'inverse, les personnes aux études des domaines Economie et Services, ainsi qu'Ingénierie et Architecture sont celles et ceux qui ont le moins bénéficié de ces aides, suivi de près par les domaines Santé et Travail social. Pour le domaine Economie et Services, la proportion de la population estudiantine en emploi explique sans doute le pourcentage en dessous de la moyenne. En effet, le taux d'en emploi au bénéfice d'une bourse tombe à moins de 7 %. Il est donc quasiment impossible pour ces derniers de prétendre à ce type d'aide.

Encore en diminution par rapport à 2020, seuls 0,5 % des étudiantes et étudiants bénéficient d'un soutien de l'employeur ou de l'ex-employeur. La proportion qui bénéficie de l'aide de l'employeur augmente avec l'âge, en lien avec le fait que la proportion d'en emploi augmente également avec l'âge. En effet, la quasi-totalité des étudiantes et étudiants qui peuvent compter sur un soutien de leur employeur ou ex-employeur suivent des études en cours d'emploi. La remarque formulée en 2020 sur le fait que les études sont en fin de compte restées une affaire privée dans laquelle l'employeur s'implique très peu, est donc toujours valable.



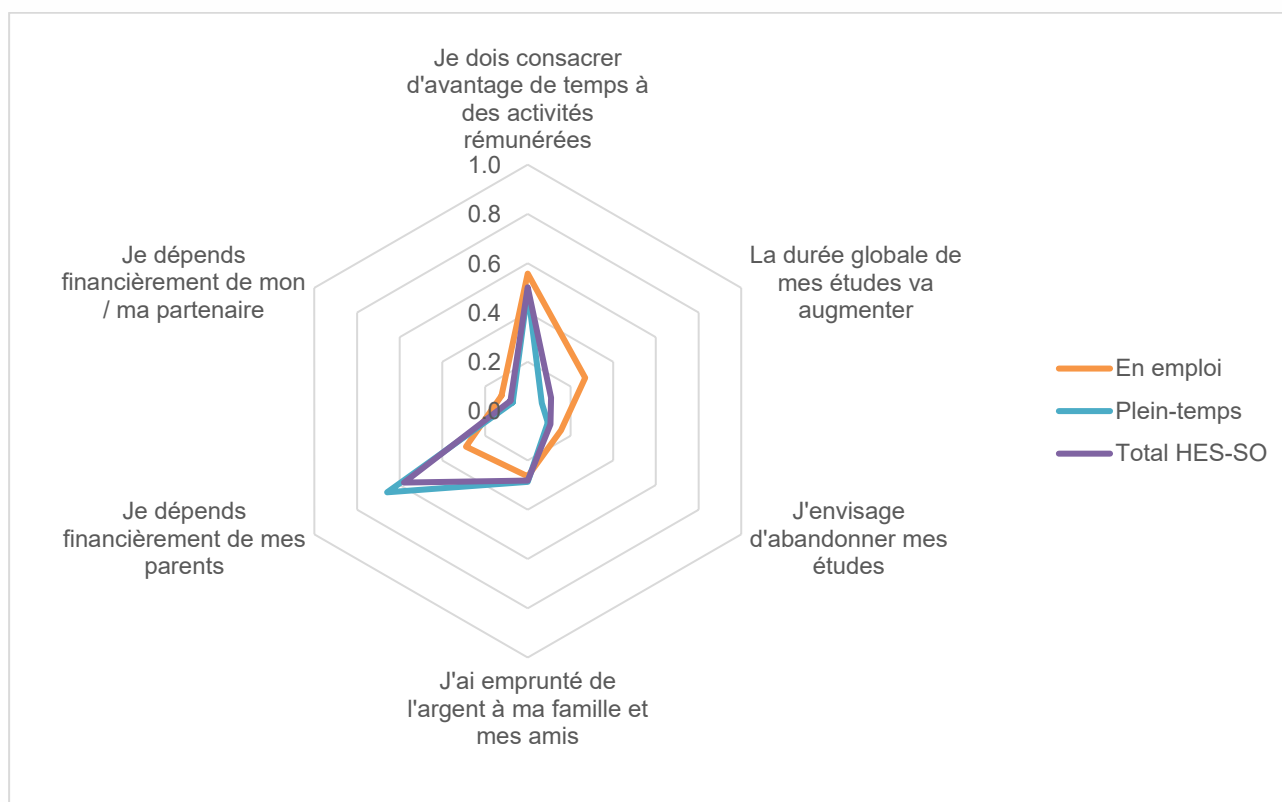


Figure 28 : Réponses à la question « Quelles sont les conséquences de ce(s) refus pour vos études? »

Tout comme en 2020, sauf pour le domaine Musique et Arts de la scène, le motif de refus le plus fréquent est la situation financière des parents ou du partenaire. Les domaines Musique et Arts de la scène ainsi que Design et Arts visuels mentionnent également comme raisons de refus le lieu de résidence principale à l'étranger ainsi que d'autres raisons non spécifiées. Les domaines Musique et Arts de la scène ainsi que Travail social mentionnent également le fait qu'ils effectuent une 2ème formation comme motif de refus.

Pour les personnes sondées, les conséquences de ces refus sont principalement la dépendance financière vis-à-vis des parents (58 %) comme on peut le voir à la figure 28. En deuxième position vient le fait de devoir consacrer plus de temps pour les activités rémunérées (50 %). Ce point impacte plus fortement les personnes aux études du domaine Musique et Arts de la scène que les autres domaines. La classe d'âge est aussi une variable significative ici avec pour les personnes de plus de 25 ans la nécessité de consacrer plus de temps dans leur emploi pour financer leurs études.

De manière constante aussi, il y a environ 7 % des étudiantes et étudiants qui signifient que ce refus n'a pas de conséquences et à l'autre extrême, et en augmentation nette, 10,6 % envisagent de mettre un terme à leurs études. Dans le domaine Musique et Arts de la scène, on passe de 0 % en 2020 à 16 % des personnes sondées qui envisagent de mettre un terme à leurs études (à noter que c'était 14 % en 2016), chiffre le plus élevé avec celui du Travail social.

En cas de refus de bourses ou de prêts, souvent lié à la situation financière des parents, la principale conséquence est la dépendance financière vis à vis des parents, des amis ou du ou de la partenaire. Comme dans les années précédentes, on peut constater ainsi le poids de la part privée dans le financement de la formation. Il sera intéressant lors de la prochaine enquête d'observer si l'augmentation des taxes a un impact sur ces chiffres.

Pour certaines personnes qui ont répondu à l'enquête, il est nécessaire de consacrer davantage de temps aux activités rémunérées et par conséquent, la durée des études peut augmenter. Ce risque est perçu par 27 % des étudiantes et étudiants en emploi ou à temps partiel contre 6 % parmi les plein temps.



Comme vu précédemment, seule une petite minorité envisage l'arrêt des études. Les études en emploi sont également une alternative, permettant de concilier activité rémunérée et études avec la contrepartie d'avoir des études plus longues. Tant en 2020, les personnes du domaine Musique et Arts de la scène étaient quelque peu plus dépendantes de leurs proches ou d'une activité tierce, autant en 2024, on voit que plus de domaines sont concernés par une dépendance plus forte de la famille et des proches. Sur l'activité tierce, on constate que les étudiantes et étudiants du domaine Musique et Arts de la scène identifient ce point comme nécessaire pour financer leur formation en plus grand nombre que dans les autres domaines. Ceci peut être partiellement corrélé avec le fait d'avoir un plus grand nombre de personnes provenant de l'étranger et devant inclure le coût de la vie en Suisse dans leur choix d'études.

Dès lors, nous pouvons nous interroger entre le moment du choix qui est motivé par l'excellence et la vie pendant les études qui induit des situations financières pouvant être délicates.

3.3 Charges de travail, études et activités professionnelles

La question de la charge de travail de la population estudiantine demeure centrale depuis la mise en place des principes provenant de la réforme de Bologne. A ce titre, c'est un sujet sensible pour les étudiantes et étudiants, autant que pour l'ensemble de la communauté académique. En effet, il convient de s'assurer que la charge de travail soit la mieux répartie possible, afin d'éviter de trop prolonger les études ou de placer les personnes aux études dans une situation d'échec. Par ailleurs, pour nombre de ces derniers, il est important de trouver le juste équilibre entre le temps consacré aux études et celui investi dans des activités professionnelles.



Semaine-type de la population estudiantine

La semaine de travail (sans les heures familiales et bénévoles) représente en moyenne 44.9 heures pour la population estudiantine de la HES-SO (moyenne Suisse : 44.8 heures en 2024, moyenne HES : 45.9 heures), qui baisse d'environ 1h depuis le rapport de 2020 (45,7h/semaine en 2020). Les heures consacrées au programme d'études sont en légère baisse par rapport à la précédente enquête (25.9h/semaine en 2024 contre 26.9h/semaine en 2020). Au niveau suisse, une baisse de 2h est constaté pour le programme d'études.

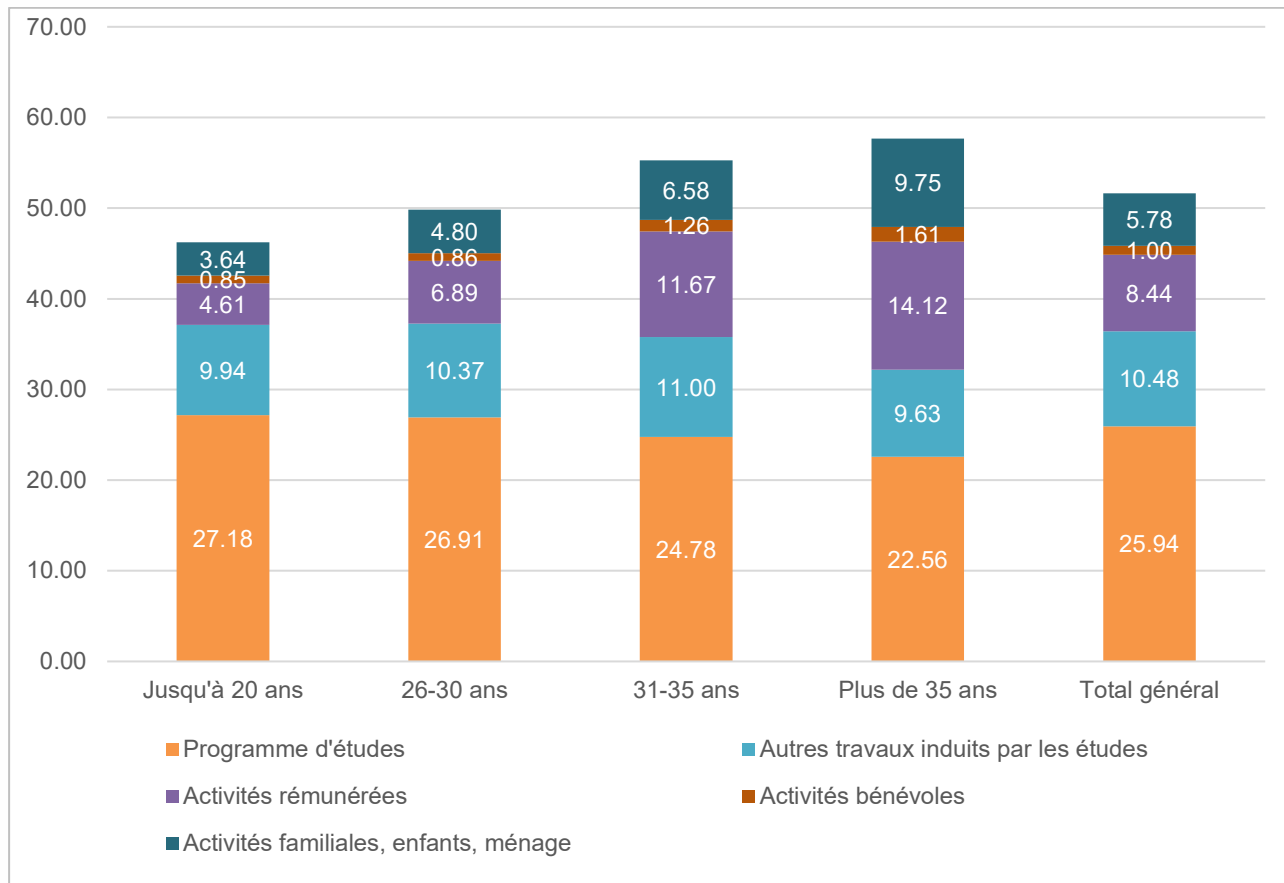


Figure 29 : semaine type de l' étudiant-es par tranche d'âge – en heure par semaine

Le constat révèle une dimension genrée avec des heures par semaine plus importantes pour les femmes (45.6h) que les hommes (44h) (sans les heures familiales et bénévoles). La semaine type étudiante demeure dans une logique d'une charge de travail importante par semaine si on prend le standard suisse de 42 heures. Comme en 2020, on voit d'ailleurs que ce nombre d'heures a tendance à augmenter avec l'âge (voir figure 29) où la part de l'activité rémunérée devient plus importante. La tranche d'âges « jusqu'à 20 ans » travaille 42 heures, alors que les plus de 35 ans y exercent plus de 46 heures. Fait intéressant, le volume d'heures diminuent de manière significative pour les plus de 35 ans par rapport à 2020 (53h en 2020) et reste stable pour la tranche d'âge « jusqu'à 20 ans ».

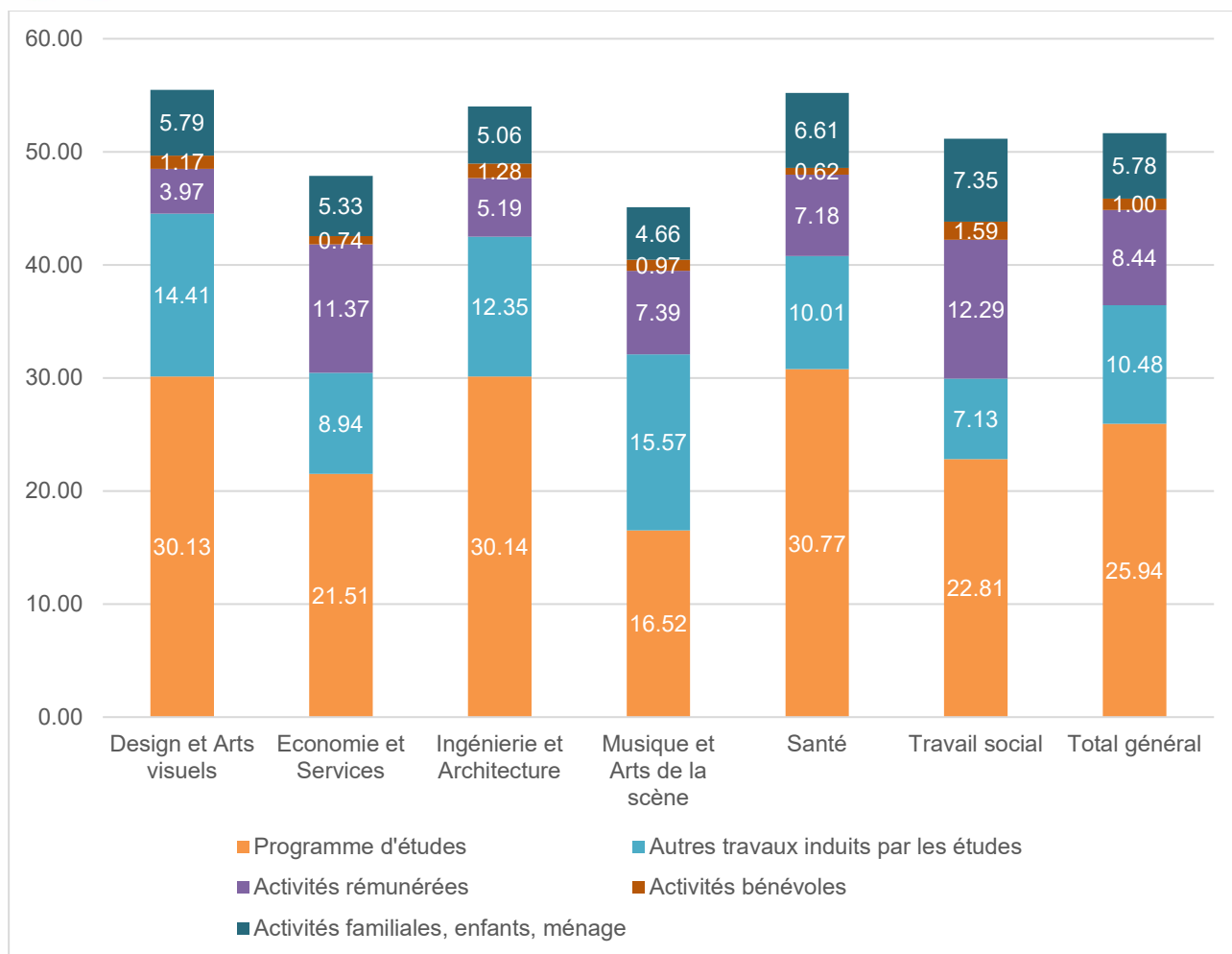


Figure 30 : semaine type par domaine – en heure par semaine

Comme on peut le voir sur la figure 30, les personnes aux études du domaine Design et Arts visuels ont une semaine estimée à près de 49 heures (sans les activités familiales et bénévoles) alors qu'à l'autre extrême le domaine Musique et Arts de la scène est autour des 39 heures. On constate donc un spectre différent de la représentation du travail, alors même que le domaine Musique et Arts de la scène comporte une part de travail personnel très importante. Cette année, il y a deux groupes de domaines avec 4 domaines qui ont une charge à plus de 42h par semaine et deux domaines en-dessous de 42 heures, soit Musique et Arts de la Scène et Economie et Services.

La part des autres travaux induits par les études est perçue comme plus importante dans le domaine Musique et Arts de la scène, alors que la part du programme d'études est la plus faible de tous les domaines. On trouve ici une forte dimension du travail personnel comme dans les études en Design et Arts visuels, qui déclare également une forte part de travail hors programme d'études.

La charge du programme d'études est perçue plus importante dans les domaines Santé (31h) Ingénierie et Architecture (30h) et Design et Arts visuels (30h), alors que dans les trois autres domaines le volume horaire passe sous les 30h : Travail social (23h), Economie et Services (21,5h) et même sous les 20h pour le domaine Musique et Arts de la scène (16,5h). Ce dernier chiffre est surprenant attendu la charge de travail réel dans ce domaine. Néanmoins, on observe un chiffre « faible » sur la partie d'enseignement, mais un des plus hauts sur le travail en relation avec les études (autres travaux induits par les études).

Les étudiantes et étudiants en formation bachelor et master ont une charge globale assez similaire (44.9h pour les bachelor et 44.6h pour les master). La part de travail liée aux activités rémunérées est plus élevée pour les master (12h contre 8h pour les bachelor), alors que les bachelor consacrent plus de temps au programme d'études ainsi qu'aux autres travaux induits par les études (36.8h



contre 32.6h pour les étudiantes et étudiants en master). Ceci correspond effectivement à l'évolution vers plus d'autonomie dans les études en master.

3.4 Conséquences de la prise en charge des enfants

Même si d'une manière générale la prise en charge des enfants oblige à structurer la vie d'étudiante et d'étudiant, on constate qu'elle n'est pas perçue comme un risque de handicap pour la réussite des études. 63 % des personnes concernées estime même que la présence de leurs enfants aide à surmonter les phases difficiles des études (choix 4 et 5 sur une échelle de 1 à 5).

Comme en 2016 et en 2020, le public le plus touché par la prise en charge des enfants est plutôt masculin (33 % contre 28 % pour les femmes). D'une manière générale, 30 % des personnes concernées disent concilier difficilement les études et la prise en charge des enfants en 2024 (34 % en 2020).

Pour rappel, la part de la population estudiantine ayant des enfants reste très réduite à la HES-SO (4 %) et il est délicat de tirer des conclusions générales sur cet aspect à ce stade.

3.5 Santé, handicap et soutien

Si, globalement, la plupart des étudiantes et étudiants se sentent en bonne santé, on relève que 16 % déclarent en 2024 avoir un problème de santé pouvant les limiter dans leurs études dont même 2 % se déclarent comme « fortement limitées » dans leurs études. En 2020, les personnes aux études du domaine Musique et Arts de la scène déclaraient être le plus « fortement limitées » dans leurs études (4.3 %), ce pourcentage a baissé à 1,1 % en 2024. Ce sont les personnes aux études du domaine Design et Arts visuels qui ont répondu être le plus « fortement limitées » dans leurs études en 2024 (5 %).

	Plusieurs jours (%)			Dont tous les jours (%)		
	2020	2024	Évolution	2020	2024	Évolution
Peu d'intérêt ou de plaisir à faire des choses	55	58	↑	5	8	↑
Difficultés à s'endormir ou à rester endormi-e ou dormir trop	52	53	↑	15	16	↑
Se sentir fatigué-e ou manquer d'énergie	65	65	→	16	24	↑
Avoir peu d'appétit ou manger trop	37	43	↑	9	12	↑
Avoir une mauvaise opinion de soi-même	40	46	↑	7	10	↑
Avoir du mal à se concentrer	43	49	↑	8	13	↑
Bouger ou parler très lentement ou être agité-e	18	20	↑	2	3	↑
Penser qu'il vaudrait mieux mourir	8	10	↑	0.5	1	↑

Figure 31 : Santé psychologique des étudiant-es, en %



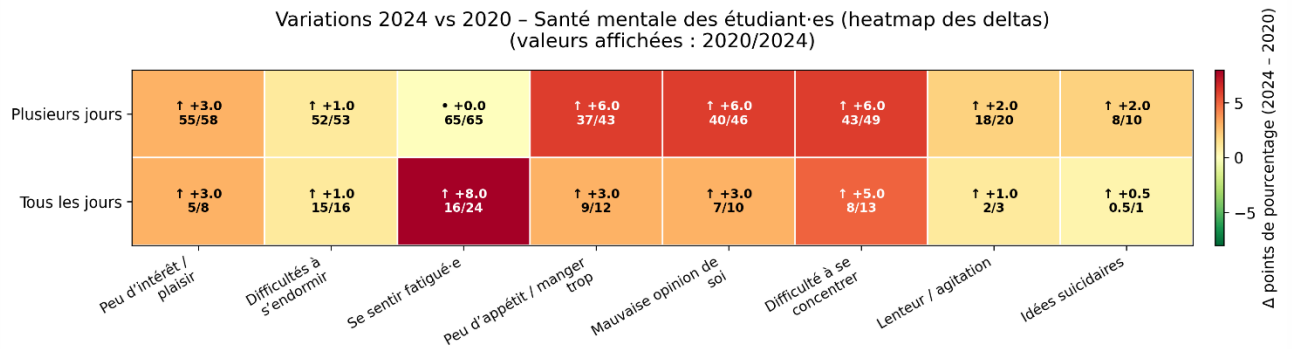


Figure 32 : Santé psychologique des étudiant·es, Heatmap des deltas en %

Comme pour 2020, l'enquête se concentre principalement sur les problèmes psychiques de la population estudiantine. Les problèmes ci-dessus sont rencontrés par les personnes sondées sur plusieurs jours voire tous les jours. Nous remarquons que globalement les problèmes psychiques sont en augmentations par rapport à 2020 (voir figures 31 et 32). Toutefois il n'y a pas de différences significatives entre les domaines. A noter que la récolte des données en 2020 a eu lieu pendant la période de Covid et cela a pu fausser quelque peu les résultats.

De plus, 52 % des personnes sondées disent se sentir parfois seules (44 % en 2020) et 9 % très souvent (17 % en 2020).

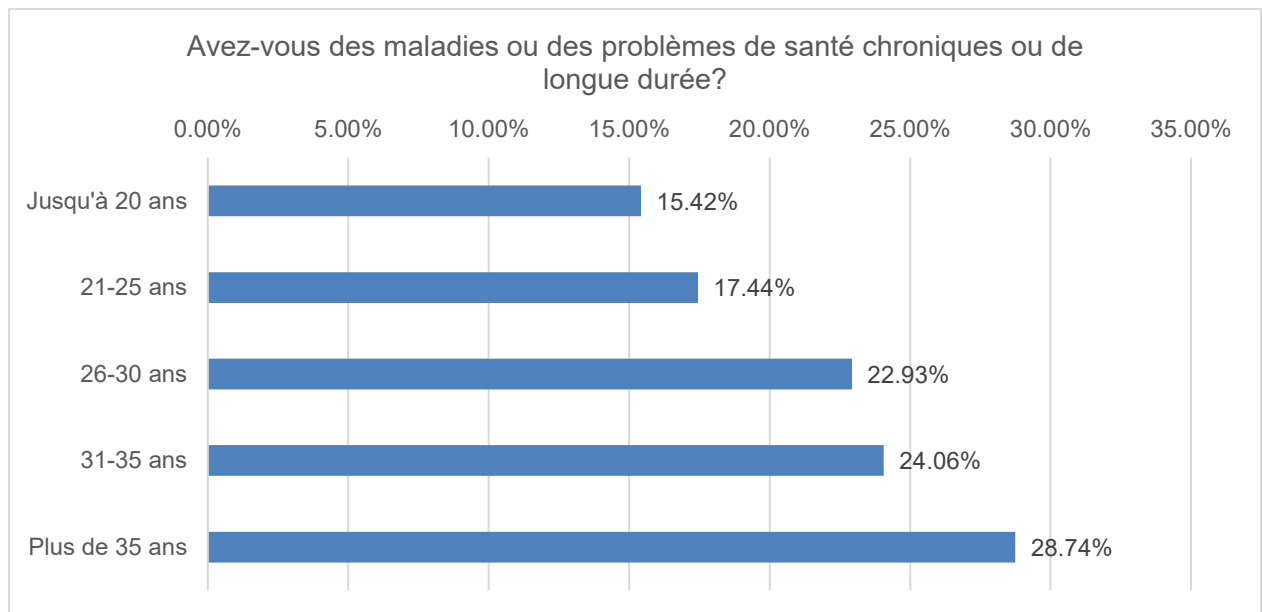


Figure 33 : maladies ou problèmes de santé chroniques ou de longue durée, en%

La part de la population estudiantine ayant indiqué avoir des problèmes de santé chroniques ou de longue durée est de 19 % en 2024. Elle était moins marquée lors des enquêtes de 2020 (17 %) et de 2016 (15 %). Cette situation se reflète également au niveau national où 21 % des personnes sondées déclarent avoir des problèmes de santé chroniques ou de longue durée en 2024 alors que cette part était de 18 % en 2020 et en 2016. La proportion de personnes indiquant avoir des problèmes de santé chroniques ou de longue durée est plus élevée chez les femmes (24 %) que chez les hommes (14 %). Sans grande surprise, nous observons que la part des personnes sondées qui déclarent avoir des problèmes de santé chroniques ou de longue durée augmente avec l'âge (voir figure 33).





Jusqu'en 2020, il était demandé aux personnes répondantes si elles avaient bénéficié d'un soutien de la part de la haute école en rapport avec leurs problèmes de santé et elles devaient répondre par oui ou par non et indiquer si elles avaient besoin d'un soutien supplémentaire. En 2024, la question a évolué et porte sur les mesures de compensation d'un désavantage en raison de limitations liées aux problèmes de santé (par compensation d'un désavantage, on entend les adaptations des conditions d'études et d'examens nécessaires pour compenser les désavantages liés à la maladie ou au handicap des personnes concernées et garantir ainsi l'égalité des chances). A la HES-SO, 4 % des personnes interrogées affirment en avoir bénéficié au semestre de printemps 2024. 1 % déclare en avoir fait la demande, mais que la décision n'était pas encore tombée au moment de l'enquête. 3 % ont déposé une demande qui a été refusée et 9 % déclarent ne pas avoir déposé de demande malgré des problèmes de santé. La majorité de la population estudiantine de la HES-SO (83 %) n'a pas déposé de demande car il n'y a pas de limitations liées à leur santé. Ces résultats HES-SO reflètent la situation au niveau suisse où les pourcentages sont similaires.

Les données de l'OFS indiquent⁶ qu'en 2021, 22% de la population vivait avec un handicap physique, une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques. La part de personnes handicapées augmentant avec l'âge, 11% des jeunes de 16 à 24 ans sont concernés. La question de la compensation des désavantages représente un défi de plus en plus important tant au sein de la HES-SO que dans toutes les hautes écoles de Suisse. Les travaux actuels dans le cadre du dossier « HES-SO sans obstacles » devraient permettre de dresser un inventaire des pratiques qui ont cours au sein de la HES-SO⁷.

⁶ Cf. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-personnes-handicapees/handicapees/au-sens-loi-egalite.html>

⁷ Pour ce faire, il sera possible de s'appuyer sur la documentation qui a été élaborée récemment par swissuniversities dans ce domaine, cf. <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances-et-diversite/compensation-des-desavantages>





3.6 Fréquence et évaluation des contacts sociaux

Pour la deuxième fois, les personnes sondées ont été interrogées sur la fréquence avec laquelle elles avaient passé leur pause de midi avec des camarades d'études durant la semaine précédant l'enquête. Les personnes qui ont répondu à l'enquête ont également été priées d'indiquer à quelle fréquence elles avaient envoyé des messages (e-mail, SMS, WhatsApp, etc.) à leurs camarades d'études durant la semaine précédant l'enquête (Source : rapport OFS).

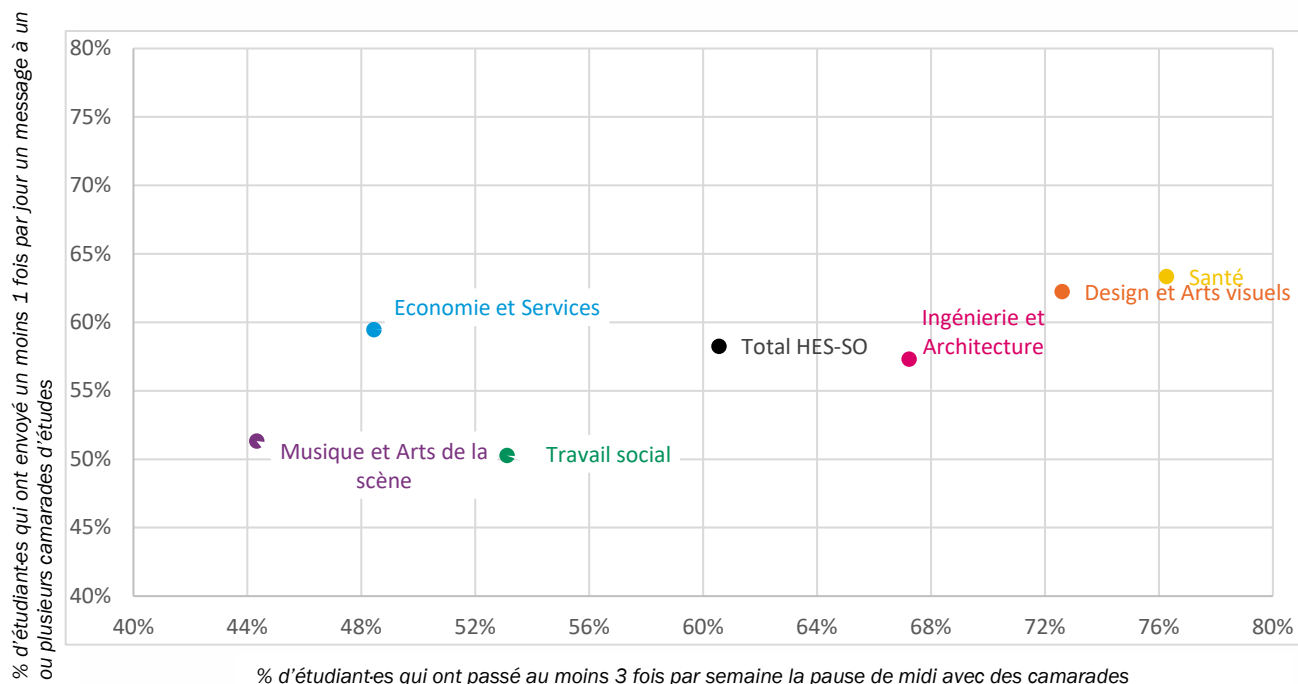


Figure 34 : Fréquences des contacts sociaux

Dans les domaines qui ont une forte proportion d'étudiantes et étudiants en emploi (Economie et Services ainsi que Travail social), on remarque que ces derniers ont moins de contacts entre elles et eux que dans les autres domaines. Pour le domaine Musique et Arts de la scène, la fréquence moins élevée des contacts peut s'expliquer par une formation plus individualisée. Comme en 2020, on constate également un lien entre la fréquence des contacts sociaux et le nombre d'heures par semaine consacrées au programme d'études ainsi qu'aux autres travaux induits par les études. La population estudiantine des domaines Santé, Ingénierie et Architecture ainsi que Design et Arts visuels consacre, en effet, entre 34 et 41 heures par semaine à ces derniers. On peut voir dans la figure 34 ci-dessus que ce sont les étudiantes et étudiants de ces domaines qui ont le plus de contacts sociaux. La population estudiantine des autres domaines consacre environ 25 heures par semaine au programme d'études ainsi qu'aux autres travaux induits par les études. D'une manière générale, on constate une baisse de la fréquence des contacts sociaux des personnes aux études, tous domaines confondus, par rapport à 2020.



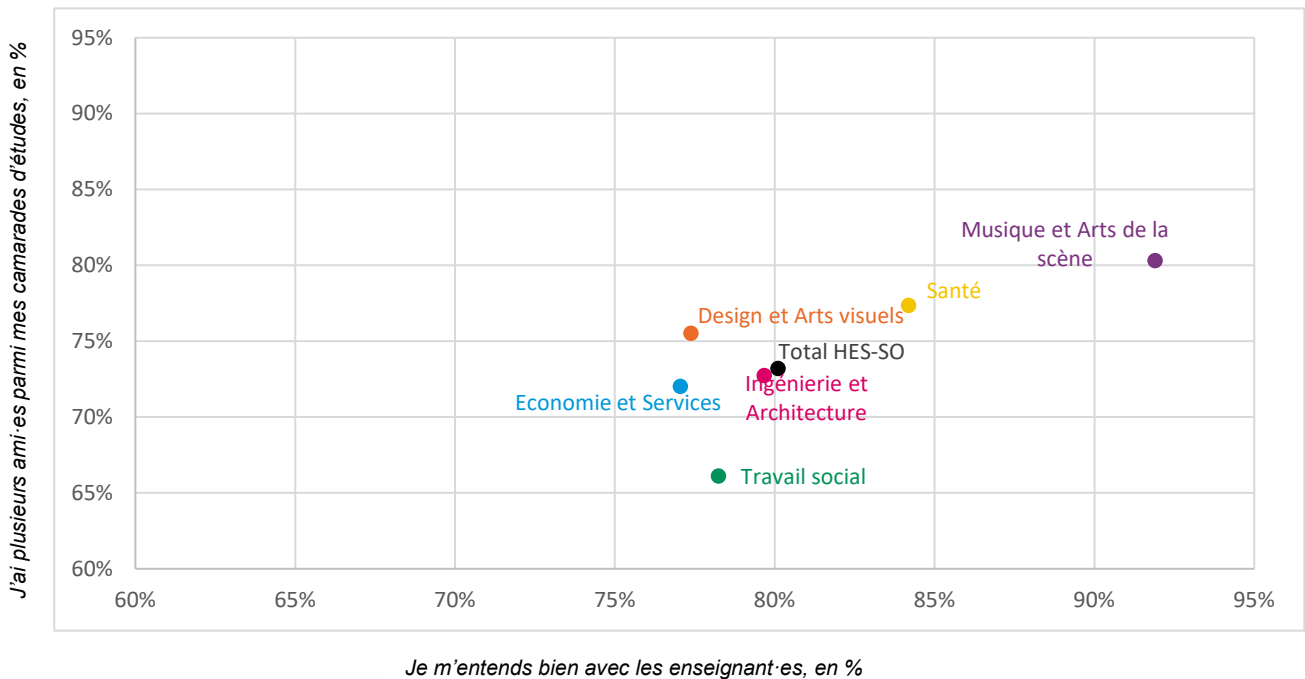


Figure 35 : Evaluation des contacts sociaux, % de choix 4 et 5 sur une échelle de 1 à 5

Il a également été demandé aux personnes sondées d'évaluer leurs relations avec leurs camarades et le corps enseignant (figure 35). On constate que les personnes sondées des domaines Economie et Services ainsi que Design et Arts visuels déclarent moins souvent bien s'entendre avec le corps enseignant. En parallèle, les personnes sondées des domaines Santé ainsi que Musique et Arts de la scène répondent plus souvent bien s'entendre avec leur corps enseignant. En ce qui concerne les amitiés parmi les camarades d'études, on constate que les domaines où les étudiantes et étudiants s'envoient le plus fréquemment des messages sont également ceux qui déclarent avoir plusieurs amies et amis parmi leurs camarades d'études (domaines Santé ainsi que Design et Arts visuels à l'exception du domaine Musique et Arts de la scène). D'une manière générale, les amitiés parmi les camarades d'études ont diminuées par rapport à 2020 alors que l'entente avec le corps enseignant a augmentée en 2024.



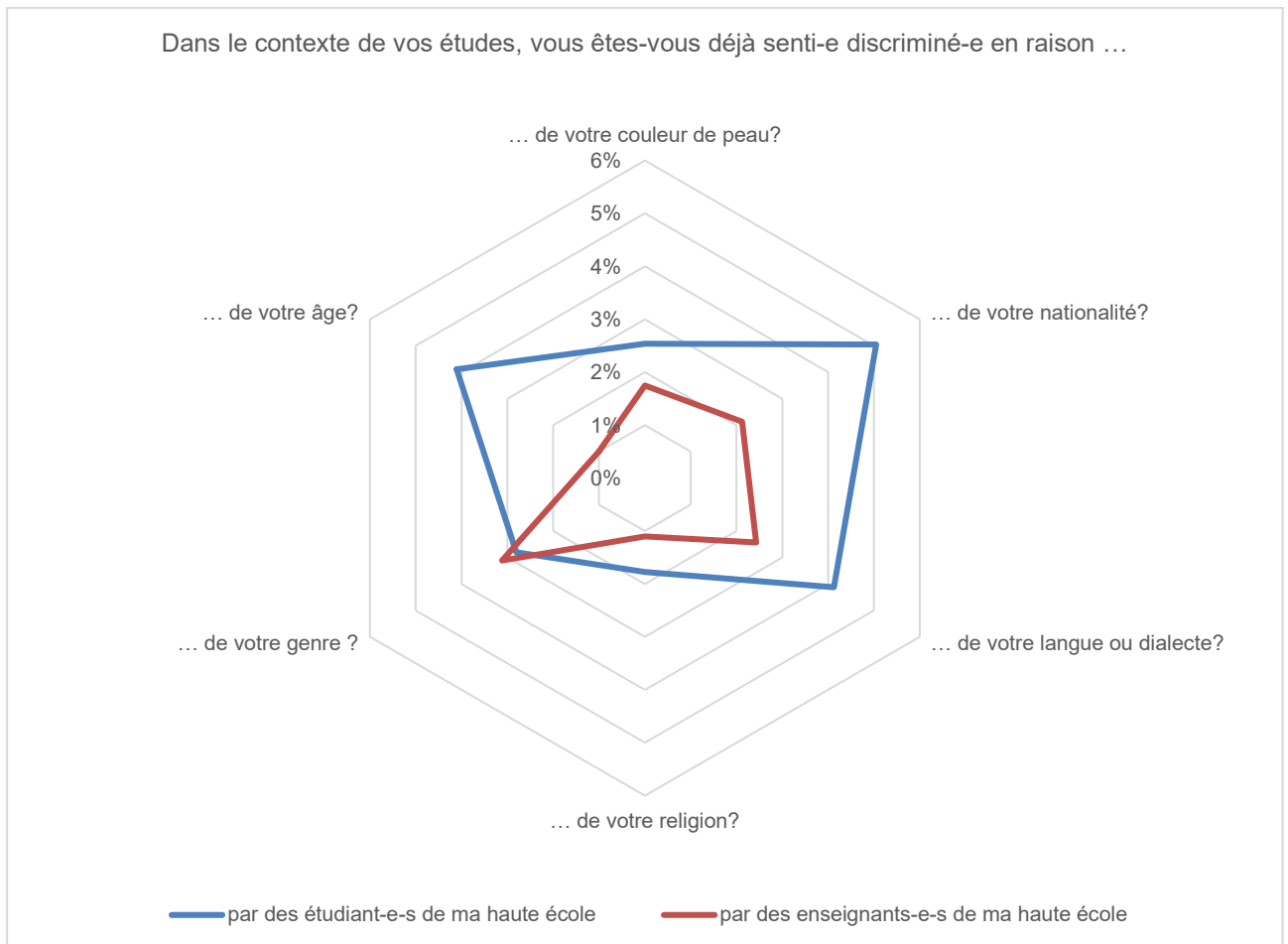


Figure 36 : Motifs de discrimination, par les étudiant·es ou les enseignant·es, en %

Pour la première fois, l'OFS a récolté des données sur l'expérience de la discrimination dans les études. A la HES-SO, le motif de discrimination le plus fréquent est la nationalité suivi par la langue ou le dialecte, ainsi que l'âge. Les discriminations viennent majoritairement d'autres étudiantes et étudiants au sein de la même haute école. 5 % des personnes sondées disent avoir vécu une expérience de discrimination par d'autres camarades d'études de leur haute école en raison de leur nationalité ainsi que 2 % par le corps enseignant de leur haute école (voir figure 36).

Les discriminations selon la nationalité varient logiquement selon la nationalité des étudiantes et étudiants. Le pourcentage des personnes sondées ayant ressenti de la discrimination en raison de leur nationalité augmente significativement pour les étudiantes et étudiants de nationalité étrangère ayant été scolarisé·es à l'étranger avec des résultats bien au-dessus de la moyenne (15 % par les autres étudiantes et étudiants et 7 % par le corps enseignant).

L'expérience de discrimination par le genre est plus souvent vécue par les étudiantes (4 points de pourcentage en plus que les étudiants) et du fait du corps enseignant. Il s'agit du seul motif pour lequel les enseignantes et enseignants sont majoritairement la source de discrimination à la HES-SO.

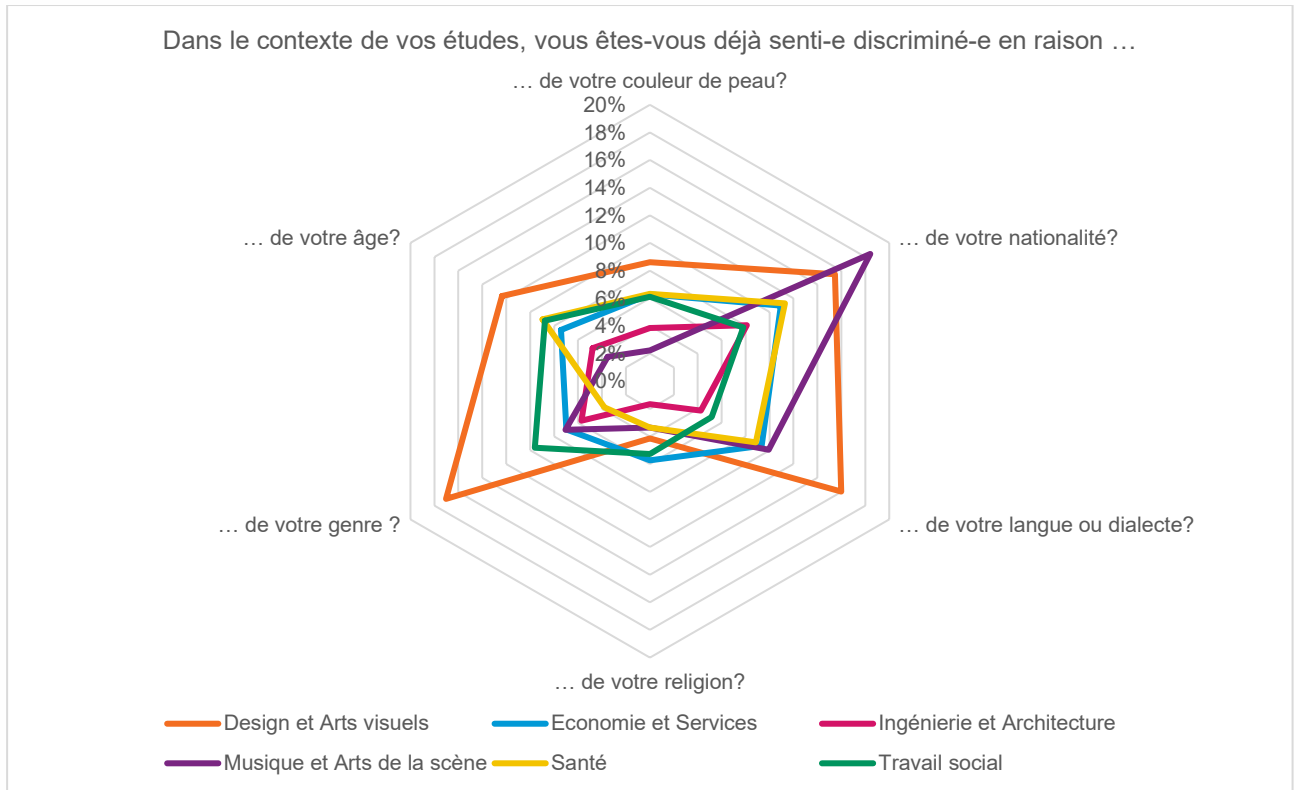


Figure 37 : Motifs de discrimination, par domaine, en %

Globalement la population estudiantine qui se sent le plus discriminée est celle du domaine Design et Arts visuels (voir figure 37).



4. Conclusion

L'édition 2024 de l'enquête SSEE constitue une ressource stratégique essentielle pour la HES-SO. Les résultats présentés confirment la pertinence de disposer, à intervalles réguliers, d'un dispositif d'observation robuste permettant de documenter les conditions d'études, les trajectoires et les besoins de la population estudiantine. La régularité des questions adressées à une fréquence quadriennale permet de mettre en évidence des tendances structurelles déjà observées lors des précédentes enquêtes, tout en révélant des évolutions significatives qui appellent une attention institutionnelle renforcée.

La HES-SO continue de jouer un rôle déterminant en matière d'accessibilité à la formation supérieure, en particulier pour les personnes issues de milieux sociaux-économiques moins favorisés. La proportion d'étudiantes et d'étudiants dont les parents ne disposent pas de formation post-obligatoire demeure plus élevée que la moyenne nationale, confirmant la fonction d'ascenseur social de l'institution. Les motivations liées au choix des études restent dominées par la passion pour la branche et la réalisation d'une aspiration professionnelle, ce qui témoigne de l'attractivité des filières et de la pertinence de l'offre de formation auprès des publics adressés.

L'enquête met toutefois en lumière plusieurs défis majeurs. Les conditions financières des étudiantes et étudiants de la HES-SO demeurent un point de fragilité important, avec une part significative de la population confrontée à des difficultés économiques ou à l'impossibilité de faire face à des dépenses imprévues. Les obstacles à la mobilité, principalement d'ordre financier, persistent malgré les dispositifs mis en œuvre par la HES-SO ou par des tiers. Par ailleurs, la satisfaction des étudiantes et étudiants diminue par rapport à l'édition 2020, notamment s'agissant de la situation financière et de l'état de santé perçu. Bien qu'en légère baisse par rapport à 2020, la charge totale de travail reste élevée en 2024, et elle continue d'influencer l'équilibre entre études, emploi et vie personnelle.

L'édition 2024 présente pour la première fois des données relatives aux discriminations vécues dans le cadre des études. Elles constituent un apport important pour le pilotage institutionnel. Les résultats soulignent la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions en matière d'inclusion, de prévention et de soutien.

Dans son ensemble, l'enquête SSEE 2024 fournit des éléments déterminants pour orienter les priorités institutionnelles de la HES-SO. Elle confirme l'importance de poursuivre les efforts visant à améliorer les conditions d'études et l'égalité des chances. Les résultats constituent une base solide pour la planification stratégique et pour l'adaptation continue des politiques institutionnelles au service de la réussite et du bien-être des étudiantes et étudiants.

La prochaine enquête sur la « Situation Sociale et Economique des Etudiants » sera menée par l'OFS au printemps 2028. Les analyses OFS (globale) et HES-SO (détaillée) seront disponibles en 2030. D'ici là, les présents résultats de l'édition 2024 seront utilisés afin d'améliorer les prestations de la HES-SO, en particulier à l'occasion de l'élaboration du prochain cycle stratégique 2029-2032.

- Breschi, Evelina, Dutoit, Laurent, Guélat Bigler, Elisabeth, Pinösch, Annina, Rais, Jenna (2018), Les étudiant-e-s de la HES-SO. Formation et situation socio-économique [Rapport HES-SO sur données de l'enquête OFS de 2016]. Publication du Rectorat de la HES-SO, HES-SO, Delémont. Disponible à l'adresse: <https://www.hes-so.ch/data/documents/Enquete-nationale-situation-sociale-economique-2016-10983.pdf> (consulté le 11.02.2026).
- Dutoit, Laurent, Guélat Bigler, Elisabeth, Rais, Jenna (2022), Etudier, vivre, travailler: le profil socio-économique des étudiant·es de la HES-SO en 2020 [Rapport HES-SO sur données de l'enquête OFS de 2020], HES-SO, Delémont. Disponible à l'adresse: <https://intra3.hes-so.ch/modules/InternetFiles/readfile.asp?SharepointDLCDocId=HESSO-898-2945> (consulté le 11.02.2026).
- Fischer, Philipp, Boughaba, Yassin et Meffre, Véronique (2025), Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2024 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel. DOI: <https://doi.org/10.71668/hetf-ga72> (consulté le 11.02.2026).
- Giraud, Olivier et Lucas, Barbara (2009), « Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse : bonjour 'néo maternalisme' ? », Cahiers du Genre, 46 (1), pp. 17-46. <https://doi.org/10.3917/cdge.046.0017>.
- Guélat Bigler, Elisabeth, Simeone, Patrizia, Budde, Samuel, Dutoit, Laurent (2015), Les étudiant-e-s de la HES-SO. Formation et situation socio-économique [Rapport HES-SO sur données de l'enquête OFS de 2013]. Publication du Rectorat de la HES-SO, HES-SO, Delémont. Disponible à l'adresse: <https://www.hes-so.ch/data/documents/Rapport-HESSO-resultats-enquete-OFS-2013-situation-sociale-economique-etudiants-5415.pdf> (consulté le 11.02.2026).
- Gwosc, Christoph (et al.) (2024), Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. EUROSTUDENT 8 Synopsis of Indicators 2021–2024, German Centre for Higher Education Research and Science Studies (DZHW), eurostudent, DOI: <https://doi.org/10.3278/6001920ew> (consulté le 11.02.2026).
- HES-SO (2011), Les étudiant-e-s de la HES-SO. Formation et situation socio-économique [Rapport HES-SO sur données de l'enquête OFS de 2009]. Publication de la Vice-Présidence Enseignement et du service Statistiques HES-SO, HES-SO, Delémont. Disponible à l'adresse: https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/la_HES-SO/A_propos/statistiques/Etudiant-e-s_situation_socio-eco.pdf (consulté le 11.02.2026).